

# Centre Ressources Culture et Handicap

Bilan à 3 ans

Octobre 2017 - Décembre 2020

**L'ÉVASION**

*L'Évasion, un projet*





# SOMMAIRE

<b>4</b>	<b>Présentation</b>
6	La place primordiale de la culture au sein de l'Apeï Centre Alsace
8	Les conditions de création du CRCH, en faveur de l'accès à la culture pour tous
<b>10</b>	<b>Bilan opérationnel</b>
14	<b>Mission 1 : information</b>
20	<b>Mission 2 : sensibilisation et formation</b>
28	<b>Mission 3 : ingénierie d'accompagnement de projets</b>
34	<b>Mission 4 : soutien technique</b>
38	<b>Mission 5 : animation de réseau</b>
<b>46</b>	<b>Communication</b>
<b>52</b>	<b>Bilan financier</b>
54	Décalage entre prévisionnel et réalisé
56	Nécessité de recettes propres... sur le long terme
56	En 2020 : crise sanitaire et nouveau recrutement
<b>58</b>	<b>Problématiques et enjeux identifiés</b>
60	Les moyens face aux objectifs
60	Un déficit de notoriété ?
60	La dynamique territoriale
61	La gouvernance : mobilisation et nécessaire transversalité des partenaires
62	Une fragilisation du projet global de L'Évasion
62	Les indicateurs d'évaluation de la Convention
62	La question de l'espace
62	Temps participatif du Comité de pilotage 2020
<b>64</b>	<b>Pespectives 2021</b>
66	5 axes à renforcer
68	4 actions phare
<b>70</b>	<b>Annexes</b>
71	Annexe 1 - Supports de communication : présentation du CRCH
72	Annexe 2 - Supports de communication : flyer pour les Points Info Conseils
73	Annexe 3 - Supports de communication : schéma d'accompagnement
74	Annexe 4 - Exemples de programmation de ciné-débats
75	Annexe 5 - Supports de communication : formations
81	Annexe 6 - Supports de communication : abonnements
86	Annexe 7 - Supports de communication : matériel d'accessibilité
98	Annexe 8 - Budget : bilan 2017
99	Annexe 9 - Budget : bilan 2018
100	Annexe 10 - Budget : bilan 2019
101	Annexe 11 - Budget : bilan 2020
<b>102</b>	<b>Contacts</b>



**RESSOURCES** ALSACE

HANDICAP LIEN SOCIAL

*pratiques artistiques* **culture**

**PRÉSENTATION**

**MISSIONS** *accessibilité*

*épanouissement* **INCLUSION**

**expertise** *accompagnement*



# La place primordiale de la culture au sein de l'Apei Centre Alsace

## CHRONOLOGIE

**1978**  
Création de l'Apei  
Centre Alsace



> Premiers ateliers  
d'arts plastiques

**Années 1990 & 2000**

> Chorale  
> Activités musique

**1998**  
> Création de l'Adecca,  
section culturelle  
en Centre Alsace

**2004**  
Naissance  
de L'Évasion  
avec 12 travailleurs  
en situation  
de handicap



**2006**  
> Agrément  
pour 19 places



**2005-2006**  
> Première saison  
de l'Espace  
d'échanges  
culturels



**2008**  
> Premier festival  
Charivari !

**2012**  
> Premier spectacle  
de la Cie de L'Évasion

**2015**  
> Tournée (22 dates)  
dans le cadre  
des Régionales



**2014**  
> Deuxième  
spectacle  
de la Cie  
de L'Évasion

**2015**  
> Naissance  
de Cachou-Cachou,  
troisième groupe  
de musique,  
avec Sirocco Jazz  
et Sepia Mambo

**Fin 2017**  
Création  
du Centre  
Ressources  
Culture  
et Handicap

L'Évasion, Établissement et service d'aide par le travail (Esat), est né de la volonté de l'Apei Centre Alsace d'**inscrire les pratiques artistiques et l'accès à la culture au cœur de son projet associatif**. Cet engagement pour les arts et la culture comme **facteur d'épanouissement des personnes et de lien social** se traduit de longue date par la conduite d'ateliers et d'animations, dès les **années 1980**, dans l'ensemble des foyers et services de l'association.

En **2004**, cette volonté prend une nouvelle dimension avec la **création de L'Évasion**, seul Esat artistique et culturel en Alsace et un des rares établissements de ce type en France. Il permet à 12 artistes et techniciens du spectacle bénéficiant du statut de travailleur handicapé (19 aujourd'hui) d'exercer une activité artistique.



2004.  
Premier groupe  
de musiciens  
à L'Évasion...

... et lancement  
de l'Atelier  
graphique  
et plastique.



À la croisée des chemins entre les champs du médico-social et du culturel, le projet de L'Évasion n'a cessé de s'étoffer et **forme aujourd'hui un ensemble polymorphe** : un Espace d'échanges culturels, proposant une programmation saisonnière originale, un Atelier d'arts graphiques et plastiques, trois groupes de musique et la Compagnie de L'Évasion qui produit des spectacles d'ombre avec orchestre.

À partir de **2008**, le message de mixité et de convivialité porté par l'Apei Centre Alsace va prendre à nouveau de l'ampleur, à travers la **naissance du festival Charivari!** Créé à l'occasion du trentième anniversaire de l'association, il apporte un rayonnement sans commune mesure à l'engagement de l'association sur l'importance des pratiques culturelles comme indispensables au bien vivre ensemble.

Parallèlement, une **mission ressource sur le thème Culture et Handicap** se développe dès **2012** à mesure que de nombreux acteurs des champs culturel et médico-social viennent frapper à la porte de L'Évasion pour demander des conseils. Il faudra néanmoins attendre la fin 2017 pour acter sa naissance officielle à travers une convention multipartenariale.



Son fonctionnement se décline à travers plusieurs volets :

- > **information**
- > **formation**
- > **sensibilisation**
- > **accompagnement de projets (ingénierie et technique)**
- > et **animation d'un réseau d'acteurs issus du champ du handicap et du champ culturel.**

Son activité **se structure progressivement depuis 2018**, en fonction des priorités données par les partenaires signataires de la Convention et des moyens disponibles.

Le Copil (Comité de pilotage) réunissant les collectivités engagées autour de ce projet s'est réuni chaque année et en date du 7 décembre 2020<sup>1</sup> pour faire le bilan de la période 2017-2020 et pour envisager les perspectives pour 2021<sup>2</sup>.

## Les conditions de création du CRCH, en faveur de l'accès à la culture pour tous

En **2017**, l'Apei Centre Alsace se voit confier la **création d'un Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH)** par les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Ville de Sélestat et la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac).

La co-construction du projet avec ces acteurs institutionnels a permis de traduire les attentes des acteurs de terrain dans les objectifs pluriannuels d'une Convention constitutive signée le **27 octobre 2017**, marquant ainsi la naissance officielle d'un centre de ressources dédié à la culture et au handicap piloté par l'Apei Centre Alsace et réunissant un Comité de pilotage (Copil) constitué par les collectivités engagées pour la mise en œuvre du CRCH.

Le CRCH a pour objectif de **mettre à profit l'expérience acquise depuis une quinzaine d'années par L'Évasion** afin de soutenir les structures médico-sociales dans le développement de leurs projets artistiques et les encourager à inscrire un projet culturel fort aussi bien dans leurs projets d'établissement que dans celui des personnes accompagnées, mais aussi les établissements culturels désirant améliorer l'accueil des publics en situation de handicap.

Le périmètre d'actions de ce projet est **alsacien**. Implanté à Sélestat, le CRCH participe également à l'attractivité de la Ville et s'inscrit en complémentarité des institutions comme le Frac ou l'Agence Culturelle. **Unique en son genre en Alsace et dans le Grand Est**, le CRCH fait **rayonner le territoire** alsacien via une **mission ressources très attendue sur le terrain**, autant par les partenaires culturels que par les structures médico-sociales.

<sup>1</sup> En présence de :

- > Mme Michèle Eschlimann, vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin en charge de l'Autonomie
- > Mme Caroline Piroth-Beckrich, déléguée de la mission Autonomie au sein de la Direction de la Maison de l'Autonomie du Conseil départemental du Bas-Rhin
- > Mme Isabelle Pierre-Siegender, chef du service de la Lecture publique au sein de la direction Éducation, Culture et Sport au Conseil départemental du Haut-Rhin, qui s'occupera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la mission Culture et solidarité de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA)
- > M. Pierre Vogler, conseiller Action territoriale et Politiques interministérielles pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, Drac Grand-Est
- > M. Erick Cakpo, adjoint au maire, chargé de la Culture, Ville de Sélestat
- > M. Stéphane Machi, directeur pôle Attractivité et Épanouissement de la personne, Ville de Sélestat
- > M. Maxime Herrgott, directeur général de l'Apei Centre Alsace
- > M. Alexandre Krauth, président de l'Apei Centre Alsace
- > Mme Elen Gouzien, directrice de l'Esat L'Évasion
- > Mme Françoise Digel, chargée de communication de l'Esat L'Évasion
- > Mme Aurore Boby, coordinatrice du CRCH de l'Esat L'Évasion.

<sup>2</sup> Comme stipulé dans la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en page 14, 10.2 :  
« L'Évasion réunira une fois par an un comité de suivi, composé des partenaires financiers signataires de la présente convention. »





**sensibilisation**

CONSEIL *information*

*filmothèque* **matériel**

**BILAN**

**OPÉRATIONNEL**

*veille d'actualité* **RÉSEAU**

**FORMATION** *BIBLIOTHÈQUE*

*accessibilité* **ingénierie**

## Objectifs fixés par la Convention d'objectifs et de moyens

Les objectifs du projet sont déclinés en page 8 de la Convention pluriannuelle. Il s'agit de :

“ *Promouvoir les pratiques artistiques et l'accès à l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap : en leur permettant d'intégrer des projets artistiques, des ateliers et des cours en milieu ordinaire ou spécifique, et en privilégiant la mixité ; en leur facilitant la fréquentation des œuvres, qu'il s'agisse d'arts vivants – spectacles, concerts... – ou de bibliothèques, musées, éléments du patrimoine.*

## Opérations réalisées

Le plan d'action du Centre Ressources Culture et Handicap est décliné de façon pluriannuelle en Annexe II de la Convention, à partir de la page 18.

**Le présent bilan décrit, mission par mission, les opérations menées dans le cadre de cette stratégie sur la période 2017-2020.** La signature de la convention n'ayant eu lieu qu'à la toute fin de l'année 2017, il s'agit ici de faire état des réalisations sur trois années : 2018, 2019 et 2020, sachant que l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Ces missions s'intègrent dans cinq ensembles – information, sensibilisation et formation, ingénierie d'accompagnement de projets, soutien technique, animation de réseau – qui sont détaillés dans les chapitres suivants.





## MISSION 1

# INFORMATION

**bibliothèque**

documentation

*veille*

**outils**

**ARTICLES**

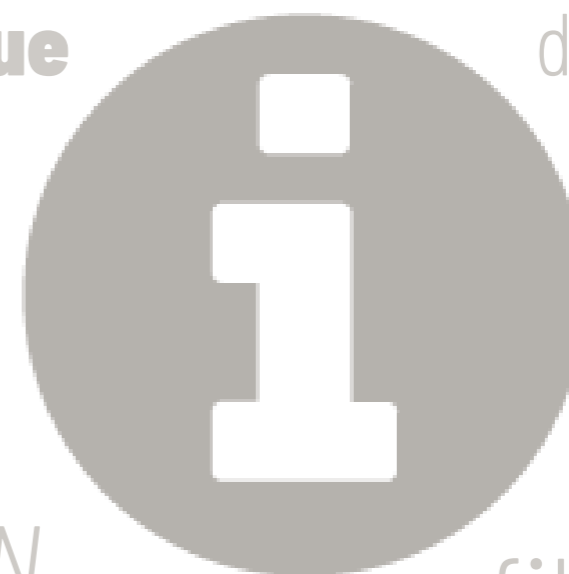
*ACTUALITÉS*

*DIFFUSION*

filmothèque

*valorisation*

ACTIVITÉS ACCESSIBLES





## ► Une plateforme numérique

Malgré un dépôt de bilan du prestataire, la plateforme numérique, amorcée en 2018, a pu être terminée en 2019. Elle est disponible sur :

[www.l-evasion.fr/ressources/](http://www.l-evasion.fr/ressources/)

**LE CENTRE RESSOURCES CULTURE ET HANDICAP**

**S'INFORMER**

- Actualités
- Centre de documentation
- Activités accessibles

**SE FORMER**

- Séances de sensibilisation
- Catalogue de formation
- Espace de formation

**ACCOMPAGNER**

- Point Info Conseils
- Accompagnement à la demande
- Financements - Appels à projets
- Il nous ont fait confiance

**PARTAGER**

- Abonnement / connexion
- Filmothèque
- Fonds technique
- Reseau régional
- Les rendez-vous du Centre
- Le réseau national EntreAct

**L'accès à la culture pour tous**

La promotion des personnes en situation de handicap via la pratique artistique représente un enjeu important pour les personnes elles-mêmes, comme pour la société dans son ensemble. L'Evasion a acquis une expérience de plus de 15 années dans le domaine de l'accessibilité culturelle. C'est pourquoi notre structure s'est vue confier par ses partenaires institutionnels la création d'un Centre Ressources Culture et Handicap en 2017.

L'Evasion propose ses services aux structures médico-sociales afin qu'elles développent des projets artistiques et les encourage à inscrire un projet culturel fort dans leurs établissements et au service des personnes accompagnées. Elle conseille également les établissements culturels dans l'amélioration de l'accueil des publics handicapés.

Pour ces structures, L'Evasion est un pôle de référence méthodologique et documentaire. C'est aussi un lieu de recherche, de formation et un plateau technique qui leur est dédié. L'Evasion anime un réseau de partenaires autour de la question du handicap et des pratiques culturelles et met en œuvre une programmation d'événements : ciné-débats, conférences, moments conviviaux...

Telechargez le **PSR de présentation**.

**À découvrir**

**Votre interlocutrice**

**Aurore BOBY**  
Coordinatrice Centre Ressources Culture et Handicap

1 rue du Tabac  
67100 Sélestat  
03 88 85 03 66  
culture-handicap[at]apeicentrealsace.fr

Cet outil apporte à la fois de l'information et de la ressource, tout en contribuant à la lisibilité des missions du CRCH. De multiples prises de contact ont lieu avec le CRCH suite à la consultation du site internet.

En 2020, la partie **Accompagner** a particulièrement été enrichie par la création des sections **Points infos conseils** et **Financements - Appels à projets**. Cette dernière page répertorie tout au long de l'année les financements possibles pour différents projets culture / handicap, que ceux-ci émanent des collectivités locales ou de dispositifs d'envergure nationale.

## ► Un outil spécifique pour répertorier les activités accessibles

L'outil **Activités accessibles** correspond à la mission 5 telle que définit dans la Convention d'objectifs : « centraliser et diffuser les informations sur l'offre culturelle » (p. 8).

En 2019, un outil

**Activités accessibles**

L'accessibilité à l'offre culturelle est déterminante pour le bien vivre ensemble. Faire se rencontrer les personnes autour d'une proposition artistique ou culturelle, **quelle que soit leur différence**, est au cœur des préoccupations de L'Evasion. Tout au long de l'année, de nombreux acteurs culturels proposent des activités adaptées : découverte de châteaux, visites sensorielles de musées, ateliers de pratiques artistiques, spectacles traduits en langue des signes française... C'est pourquoi le Centre Ressources Culture et Handicap vous propose de découvrir ici une **sélection d'activités accessibles**.

Adapté à ▼ Date ▼ Lieu ▼ Type d'activités ▼

**Strasbourg (67) - Moby Dick en audiodescription**

En savoir plus

dédié à répertorier les activités accessibles a été créé. Via un système de filtres, les personnes en situation de handicap, leurs accompagnateurs ou les structures qui les accompagnent, peuvent repérer des ateliers, des sorties ou des spectacles qui leur sont accessibles.

Cet outil répond à la difficulté pour les personnes en situation de handicap de se repérer concernant **l'accessibilité réelle d'une multitude d'offres** culturelles sur le territoire alsacien. Il permet aussi aux structures culturelles de toucher un public pas forcément toujours informé de ce qui existe, apportant ainsi **une réponse à la fréquentation parfois modeste** en regard du temps et de l'argent consacrés à la mise en place de ces propositions. Cet outil **valorise également les actions du réseau des structures engagées sur cette question**.



Bibliothèque du CRCH : une partie des nouvelles acquisitions de 2020.

## ► Une bibliothèque physique et numérique

Après un travail d'inventaire effectué en 2018, une base de données documentaire numérique et physique a été réalisée rassemblant ouvrages, articles et divers supports classés méthodologiquement. Ce fonds est enrichi régulièrement : une centaine de références en 2018, plus de 150 en 2019, et **presque 200 références fin 2020**.

Cette bibliothèque numérique est consultable en ligne :

[www.l-evasion.fr/ressources/sinformer/centre-de-documentation/](http://www.l-evasion.fr/ressources/sinformer/centre-de-documentation/) et dispose d'un système de recherche par filtres. Si les acquisitions pour la bibliothèque physique du CRCH se poursuivent, le référencement des documents disponibles à la fois dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin est progressivement effectué. Sont concernés actuellement la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, les médiathèques de Strasbourg et le Centre Ressources Autisme Alsace.

En dépit du bon sens

En dépit du bon sens: Autobiographie d'un tétard à tuba

Marcel Nuss  
2015  
Document physique  
67 SELESTAT - Centre Ressources Culture et Handicap

C'est dans la tête... et alors?

Œuvre collective  
2016  
Document physique  
67 SELESTAT - Centre Ressources Culture et Handicap

## ► Une filmothèque

A la demande de certains des partenaires du CRCH, un travail spécifique a été réalisé autour du Septième art en 2018. Depuis bien longtemps déjà, le cinéma s'est emparé du thème de la maladie et du handicap à travers la vie d'artistes ou de personnes confrontées, au quotidien, à cette réalité. Ces films constituent une porte d'entrée artistique pour parler et sensibiliser à la question du handicap, et plus largement de la différence.



De *Rain Man* à *Hors Normes*, un catalogue présentant actuellement 48 films français et internationaux est disponible sur notre plateforme numérique :

[www.l-evasion.fr/ressources/partager/filmotheque/](http://www.l-evasion.fr/ressources/partager/filmotheque/)

La plus-value apportée par le CRCH dans ce catalogue se situe dans les « En savoir plus sur le thème », qui donnent des éléments d'information courts et de qualité, notamment sur le handicap évoqué dans le film. C'est aussi une base de données intéressante en tant que support à l'animation ciné-débats sur tout le territoire.



> Des articles faisant **la synthèse et l'analyse d'un sujet** ayant trait à l'accessibilité culturelle, comme, par exemple, l'usage des pictogrammes.

Mis en place en mai 2019, notamment grâce à une stagiaire en licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturelles (Gepsac), 11 articles ont été publiés (5 en 2019, 6 en 2020).

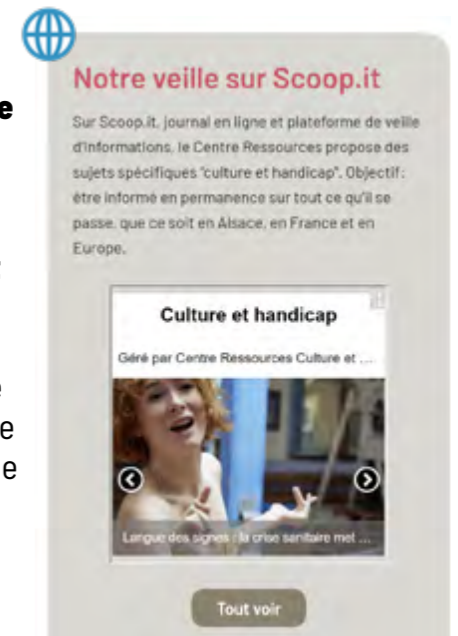
### L'outil Scoop.it

Scoop.it permet d'effectuer en temps réel **le repérage et le commentaire d'une actualité culture et handicap à l'échelle nationale**. L'outil étant limité à 50 articles, une rotation des publications est mise en place. Cette veille permet au CRCH de **rester au fait des projets, initiatives et solutions techniques innovantes**, ce qui alimente ensuite les Points infos conseils et les accompagnements. Alimentée régulièrement, cette veille est également une source d'information déjà sélectionnée et analysée, pratique notamment pour susciter les idées et essaimer des projets vers les professionnels de la culture ou du champ du handicap.

Le Scoop.it du CRCH est disponible ici:

<https://www.scoop.it/u/pole-ressources-culture-et-handicap>

Depuis septembre 2020, avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice, une hausse de fréquentation significative est déjà enregistrée sur trois mois, du fait du partage de cette veille sur des groupes actifs de professionnels de la culture sur Facebook :



### ► Veille et diffusion d'informations

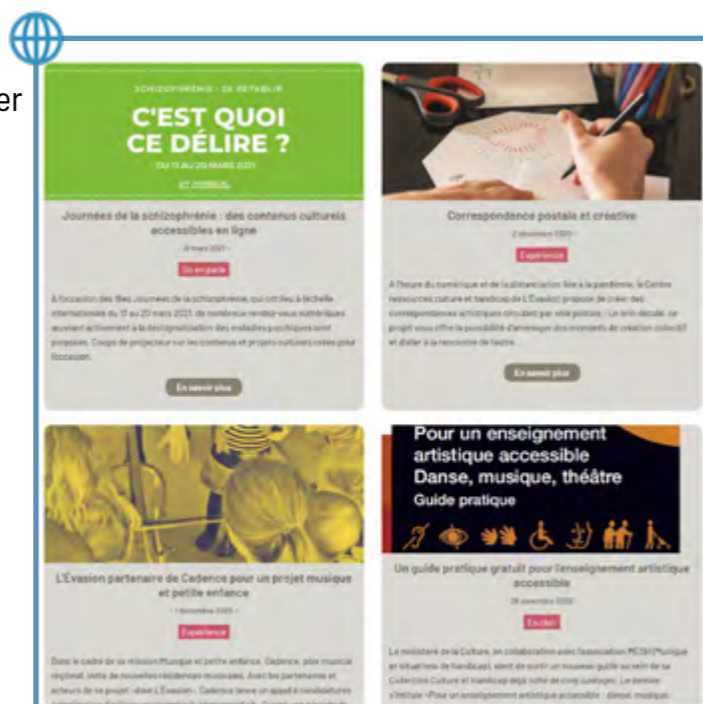
#### Les articles d'actualités

Le site internet permet d'accéder à des articles, rédigés par le CRCH. Très polyvalent, cet outil permet de publier :

> Des actualités concernant les **projets mis en place par le CRCH** (par exemple, un appel à création)

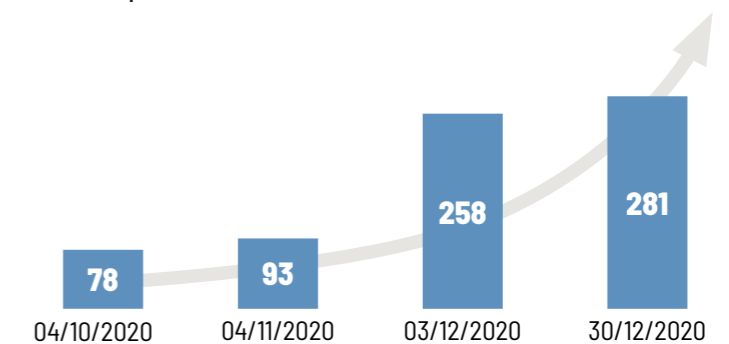
> Des actualités culture et handicap concernant spécifiquement le territoire alsacien, mettant en lumière les **actions des partenaires et du réseau du CRCH**

> Des **témoignages exclusifs**, comme celui d'Olivier Couder qui travaille depuis trente ans à la création de spectacles avec des personnes en situation de handicap



### ÉVOLUTION

Vues sur Scoop.it!



## MISSION 2

# SENSIBILISATION & FORMATION



**thèmes**

autisme

RECENSEMENT

**différence**

situation de handicap

**accessibilité**



*besoins*

*DATADOCK*

**auditif**

**visuel**

PROFESSIONNELS



L'axe formation répond aux missions suivantes, énumérées en page 8 de la Convention pluriannuelle d'objectifs :

2. Sensibiliser ces acteurs, ainsi que le grand public alsacien, à l'importance de cet enjeu.
3. Mettre ces acteurs en lien, favoriser les partages et fédérer les initiatives.

### ► Les besoins identifiés

Ce volet correspond à la mission 4 déclinée en page 8 de la Convention d'objectif : « recueillir et analyser la demande en matière artistique et culturelle, aussi bien auprès des publics handicapés que des acteurs médico-sociaux et culturels », en se centrant dans un premier temps sur les professionnels.

En 2018 et 2019, un travail de **recensement des besoins** a été effectué de manière approfondie. Cela a pris la forme d'entretiens guidés auprès de professionnels des champs culturel et médico-social d'Alsace. Les attentes sur le terrain en matière de formation sont réelles. L'importance d'un propos concret et de mises en situation pratiques a été soulevé à plusieurs reprises, tout comme le besoin d'échanges avec les professionnels de l'autre champ - le champ du handicap pour un professionnel de la culture et inversement. Le besoin de formaliser un catalogue de formations récurrentes et annuelles sur le thème culture-handicap a été identifié, et également que ces formations soient accessibles financièrement,

Les **thèmes identifiés** ont été : le Falc (Facile à lire et à comprendre), l'autisme, l'accueil (concernant tous les types de handicap), le développement de partenariats, la communication avec des personnes sourdes ou malentendantes, l'intégration des pratiques culturelles dans les structures et projets d'établissements médico-sociaux. Plus spécifiquement **du côté des acteurs du champ médico-social**, les professionnels sont en demande : de méthodologie étape par étape pour construire un projet culturel, d'astuces pour communiquer autour d'un projet culturel réalisé en milieu médico-social. Plus spécifiquement **du côté des structures culturelles**, les besoins couvrent : l'accueil, la médiation culturelle auprès des différents publics en situation de handicap, les solutions techniques et la communication à destination des publics spécifiques.

Parallèlement à cette première phase de défrichage et de réflexion, a été amorcée en 2018 et approfondie en 2019 la mise en œuvre d'un **programme d'actions de formations**. Cela a fait émerger :

> Le **besoin en matière de sensibilisations** : ce format plus léger semble plus adapté aux professionnels qui ne sont pas encore engagés dans des projets culture/handicap.

> La **possibilité de reprogrammer des modules construits** pour en faire bénéficier davantage de personnes en plusieurs lieux, ce qui amène naturellement à la création d'un catalogue de formations.

### ► Quatre modules en expérimentation

Pour répondre aux besoins exprimés en matière de formation et dans une idée d'expérimentation, des modules aux formats variés ont été testés à partir de 2018, sur la base de partenariats avec différentes structures.

En 2018, deux moments ont été réalisés dans le cadre d'un partenariat avec Le Récit, pôle régional d'éducation aux images, basé à Strasbourg :

#### > Rencontre autour de l'éducation aux images dans le champ du médico-social

Trois professionnels de l'éducation à l'image ont rencontré pendant une demi-journée six animateurs et éducateurs spécialisés (notamment de l'Adapei - Papillons Blancs de Mulhouse). L'idée était de saisir les enjeux et spécificités du secteur médico-social pour appréhender autrement la mise en œuvre d'ateliers cinéma ou arts visuels (mapping/Vjng, scénographie vidéo...). L'issue était la constitution d'une boîte à outils pour la construction de futurs projets.

#### > Formation « Découverte, prise en main et utilisation d'une table Mash-Up »

La table Mash-Up est un outil ludique pour aborder le montage d'image et de musique dans la réalisation de très court-métrages. Cette formation a duré 2 jours (14 h) pour un public d'encadrants ou d'intervenants (10 personnes), composé pour moitié de professionnels du champ culturel et pour moitié de travailleurs sociaux.



En 2018, deux autres modules ont été créés en partenariat avec le Frac Alsace d'une part, le CRMA (Centre de ressources de musiques actuelles) d'autre part :

#### > Rencontre autour du prêt d'œuvres contemporaines auprès des structures médico-sociales

L'objectif était de faire connaître la mise à disposition d'œuvres originales de la collection du Frac Alsace auprès des structures médico-sociales. Anne-Virginie Diez et 12 participants issus de structures médico-sociales de la région se sont réunis à cette occasion.

Cette première rencontre a donné naissance à une exposition au sein de l'accueil de jour Le Moulin à Châtenois. Une première exposition et des ateliers de découverte autour de l'art contemporain ont été organisés conjointement avec l'équipe des publics du Frac Alsace et les professionnels du Moulin.



#### > Formation « Le B.A Ba de la sonorisation »

Cette formation a été co-construite avec le CRMA Bas-Rhin Sud. Programmée en septembre 2018, la formation a été reportée en janvier 2019. À destination des musiciens, des éducateurs encadrant des ateliers musique, des résidents des structures membres de formations musicales, les apports théoriques en

matinée et les apports techniques l'après-midi ont permis de découvrir et de savoir sonoriser, avec un matériel de base, un concert ou une animation.

### ► Datadock et Qualiopi



En 2019, une stratégie de développement de l'axe formation a été réfléchi dans le cadre d'un stage étudiant en Master 2<sup>e</sup> année des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), accueilli au CRCH pour cinq mois. Sur le modèle du Datadock<sup>3</sup>, il a élaboré une **méthodologie de construction de l'offre de formation**.

Dans un premier temps, en raison de la réforme de la formation professionnelle qui rendait caduc le Datadock à partir de 2021, le montage du dossier d'agrément pour devenir organisme de formation a été suspendu. Avec la crise sanitaire de 2020, les échéances liées à la réforme de la formation professionnelle ont été reculées : Datadock sera encore actif en 2021, mais plus ensuite. La certification Qualiopi, plus contraignante à obtenir, sera quant à elle obligatoire à partir de 2022. Aussi, les discussions avec nos partenaires<sup>4</sup> sur ce thème ont mis en lumière qu'aboutir la démarche Datadock (entamée en 2019) serait stratégiquement pertinent en 2021, pour ensuite pouvoir passer plus simplement à Qualiopi.

### ► Structuration progressive de l'offre de formation

Cette réflexion s'est effectuée en parallèle d'une structuration de l'offre de formation, face aux besoins de développement de compétences manifesté par les professionnels du champ du handicap et du champ culturel. Suivant les recommandations du terrain,

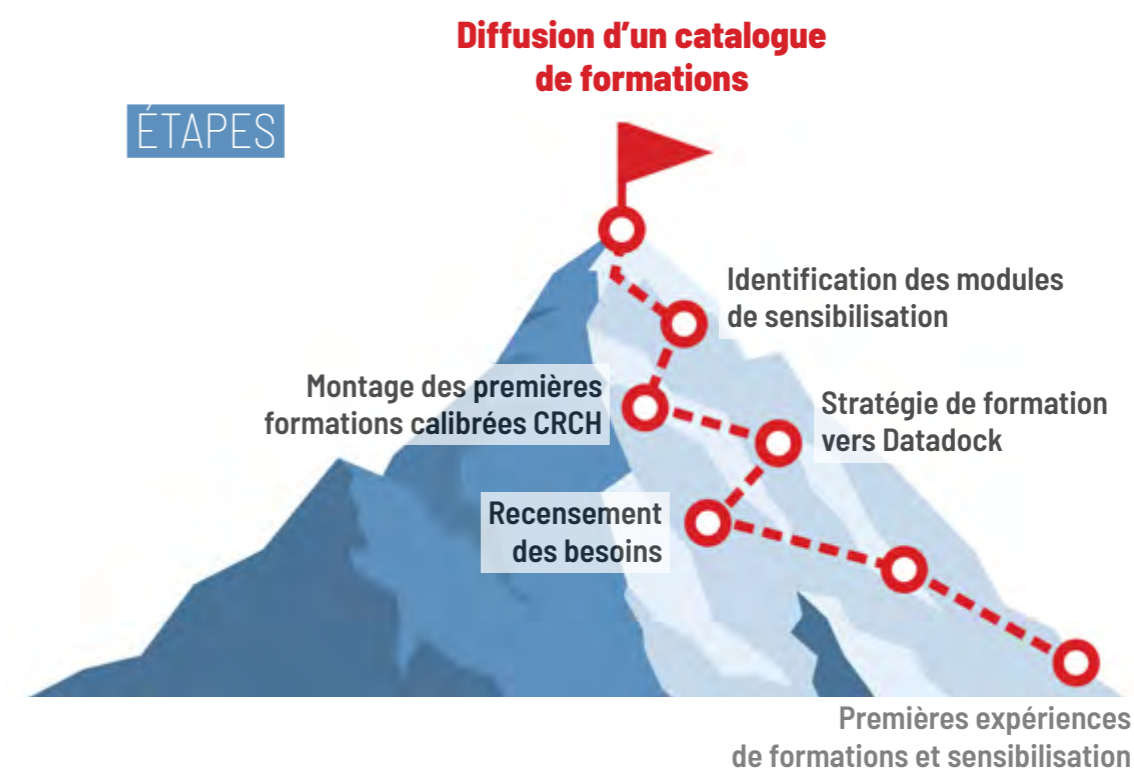
<sup>3</sup> Le Datadock est un entrepôt de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la Loi.

<sup>4</sup> Point 7 des objectifs du Centre en page 8 de la Convention pluriannuelle d'objectifs : « Collaborer avec les organismes compétents pour répondre aux besoins de formation en lien avec les activités artistiques et culturelles (Estes, Mission Voix Alsace, CFMI...) ».

les conditions tarifaires d'accès aux formations sont très abordables et permettent de couvrir principalement les frais de structure et d'organisation.

L'offre de formation du CRCH s'est construite à partir de 2019 en utilisant les **processus des organismes de formation certifiés** : mise en place d'un catalogue de formations reprogrammables, formateurs sélectionnés grâce à leur CV et leur expérience, mise en place d'une participation financière, élaboration de documents incontournables comme les attestations de présence et les questionnaires de satisfaction (consultables sur simple demande). L'analyse de la satisfaction, très bonne concernant les formations de 2019 et celle de 2020, permet une amélioration constante de ce qui est proposé.

Il est à noter que 2020 a permis la mise en place d'un nouveau format de formation : une **journée en distanciel par visioconférence**. Animée par la coordinatrice, cette formation avait pour thème l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap visuel dans les expositions et lieux de patrimoine. La visioconférence a été rythmée notamment par des exercices pratiques collaboratifs et des quizz. L'ensemble des outils numériques gratuits utilisés ont fait leur preuve, comme le montrent les retours des participants, et sont mobilisables facilement pour de futures sensibilisations et formations du CRCH, y compris pour des formats en présentiel.





## > Catalogue des formations du CRCH

Le catalogue mis en place contient les formations suivantes, lesquelles répondent aux besoins exprimés et à la mobilisation de structures partenaires et de professionnels issus du réseau du CRCH :



### Accompagner les personnes non ou malvoyantes dans une exposition ou un lieu patrimonial



**Résumé.** Dans une structure culturelle, les visiteurs viennent avant tout «voir» l'architecture, les œuvres d'art ou les vestiges archéologiques. Dans ce cas, comment rendre ces éléments accessibles aux personnes qui ne voient pas ou qui voient mal ? Le toucher est-il la seule solution ? Parle-t-on des couleurs ? Faut-il transcrire tous les textes de l'exposition en braille ? Cette formation permettra d'acquérir les bons réflexes et les méthodes pour faire découvrir une exposition ou un lieu patrimonial à des personnes en situation de handicap visuel. Les outils évoqués pourront également enrichir les médiations destinées aux autres publics.

**Date.** 24 novembre 2020. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Lieu.** Distanciel. **Participants.** 14.  
**Intervenante.** Aurore Boby. **Tarifs** (net par personne) 100 €, 50 € pour les abonnés CRCH.



### Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels



**Résumé.** Les acteurs culturels et agents d'accueil et de médiation doivent développer des compétences pour assurer l'accueil et la communication de tous les publics dans leurs structures culturelles. Au travers de mises en situation, d'échanges et de présentations théoriques, il s'agit de découvrir la culture sourde et le quotidien des personnes sourdes pour permettre une communication et un accueil adaptés à ce public spécifique.

**Date.** 30 août 2019. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Lieu.** L'Évasion. **Participants.** 14 Bas-rhinois.  
**Intervenantes.** Collectif Deux mains sur scène, composé de deux interprètes LSF professionnelles.  
**Tarifs** (net par personne). 200 €, 100 € pour les abonnés CRCH.



### Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel



**Résumé.** « Favoriser l'inclusion sociale en veillant à l'accessibilité réelle aux activités physiques, culturelles, artistiques et sociales, domaines qui font partie intégrante des parcours de vie de tout un chacun. » Voici l'un des objectifs phare de la Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme. Mais concrètement, quelles pratiques culturelles et artistiques peut-on offrir à une personne avec autisme ? Quels projets peuvent être montés en tenant compte des spécificités et de la grande hétérogénéité de ce que l'on appelle désormais les « troubles du spectre de l'autisme » ? Cette formation permet aux artistes, porteurs de projets culturels et médiateurs de mieux appréhender les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme afin de pouvoir mettre en œuvre avec elle des activités créatives.

**Date.** 1<sup>er</sup> octobre 2019. **Durée.** 1 jour (7 heures). **Participants.** 12, en provenance des deux départements.  
**Intervenantes.** Une infirmière, une chargée de mission et une psychologue du Centre Ressources Autisme Alsace. **Tarifs** (net par personne, déjeuner compris). 100 €, 50 € pour les abonnés CRCH.





## MISSION 3

# INGÉNIERIE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

**conseil**

schéma

*public test*

**ENTRETIENS**

recherches universitaires

*accompagnement*



**échanges**

*projets  
inclusifs*

organisation

RENCONTRES

**accessibilité**

Ce volet correspond au sixième objectif de la Convention pluriannuelle d'objectifs à savoir : « apporter un conseil et un appui méthodologique, notamment pour l'élaboration de projets artistiques (...), voire pour la création d'Esat » et se décline en page 18 du plan d'action.

La structuration de cette mission, débutée en 2018, est là encore progressive. Les premiers temps ont consisté à poursuivre l'accompagnement informel qui existait déjà au sein de L'Évasion avant la naissance officielle du CRCH. Il s'agissait surtout de discussions et d'échanges d'expériences avec les structures ou les personnes qui venaient spontanément toquer à la porte de L'Évasion, comme cela a toujours été le cas.

Très rapidement, il s'est avéré que la nature des demandes était très variable (temps passé, informations délivrées, ressources à mobiliser, etc.), mais qu'elles étaient réelles et constantes. En 2019 et en 2020, une collecte d'information sur leur nombre, leur provenance et l'engagement qu'elles nécessitent pour le CRCH a lieu, avec comme objectif de rationaliser la prise en charge de ces sollicitations. Les constats sont alors les suivants :

1. Tout se joue lors de la prise de contact. C'est à ce moment qu'a lieu **le défrichage des besoins et l'expression des attentes** qui conditionnent l'action du CRCH.
2. Une véritable attente et des **besoins facilement identifiables** existent du côté culturel, lequel s'adresse au CRCH assez naturellement.
3. Les **structures médico-sociales** génèrent en revanche moins de contacts, ce qui est par nature lié au quotidien professionnel des salariés. Le réflexe culturel est par ailleurs moins présent. C'est donc un public qu'il faut **davantage aller chercher**.
4. Certaines propositions ou idées sont de l'ordre de l'expérimentation : il y a alors, pour les porteurs de projets, un **besoin de public test**. L'Apei Centre Alsace, de par le nombre et la diversité de ses structures, est un laboratoire idéal. C'est une réponse que le CRCH peut apporter, en se portant garant du bon déroulement de ces tests.
5. Si le public comprend et identifie mieux la mission de conseil et d'accompagnement du CRCH, cela génère d'une part davantage de prises de contacts et, d'autre part, des **prises de contact plus efficaces** car le public sait quoi demander.

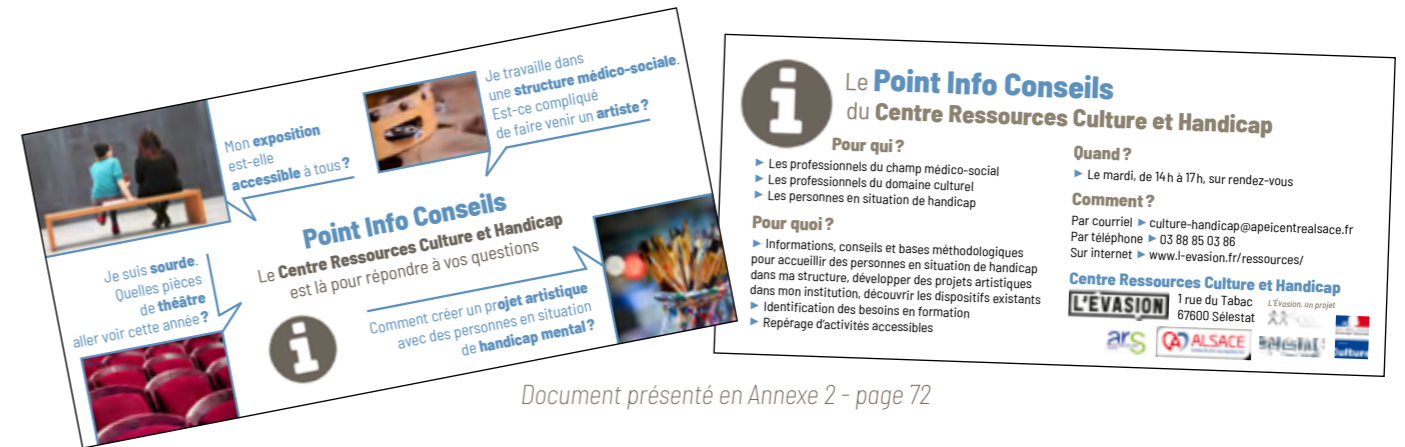
### ► Formalisation de la démarche d'accompagnement personnalisé

L'année 2020 a donc permis de formaliser et de clarifier la démarche d'accompagnement personnalisé, soit :

**Point infos conseils.** Communiquer clairement sur les Points info conseils, par le biais d'un flyer notamment, et valoriser ce service comme porte d'entrée du CRCH.

**CHIFFRES** 2019 **22** missions d'info-conseils.

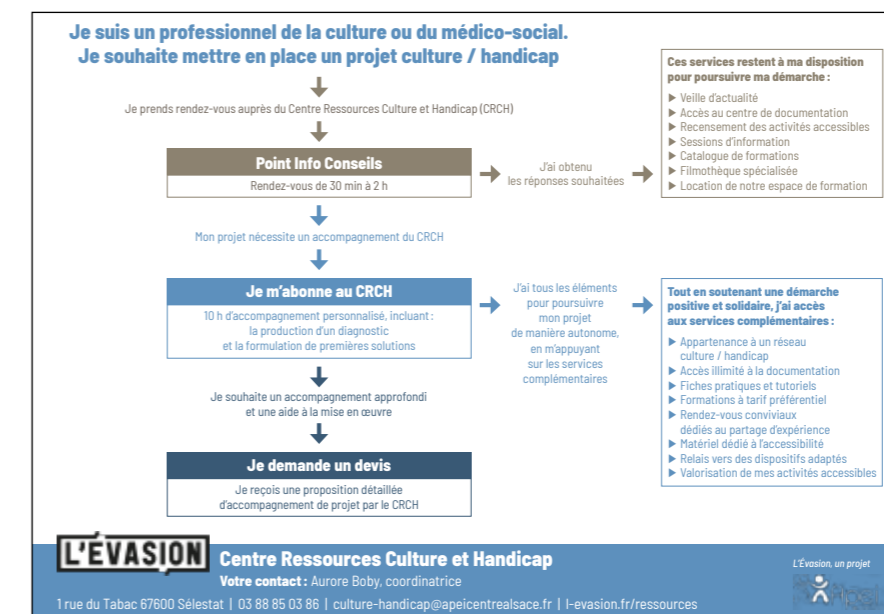
2020 **16** points info-conseils  
(dont **14 entre septembre et décembre**, ce qui correspond à l'arrivée en poste de la nouvelle coordinatrice du CRCH).  
Les sollicitations proviennent de **tout le territoire alsacien**.



Document présenté en Annexe 2 - page 72

**Schéma d'accompagnement.** Élaborer un schéma clarifiant les services du CRCH et les étapes possibles pour un accompagnement, incluant la mise en place d'un forfait d'heures pour les abonnés et la clarification quant à la possibilité de prestations approfondies.

Ces dernières prestations ne sont en revanche en aucun cas l'objectif premier du CRCH, mais les moyens humains actuellement disponibles nécessitent une organisation de ce type. Le CRCH a avant tout une mission d'orientation vers les bonnes ressources.



Document présenté en Annexe 3 - page 73

### ► Des missions très variées

Les missions de conseil et les accompagnements qui ont eu lieu entre 2018 et 2020, ont concerné :

- l'organisation d'une **journée de sensibilisation au handicap** auprès des salariés de la Caisse centrale d'activité sociale (CCAS) de l'énergie à Kaysersberg.
- avec le Crea de Kingersheim, l'accompagnement de la Compagnie Atelier Mobile et de leur **projet de création OUPs** s'adressant aux publics en situation de handicap et aux établissements de santé. Les artistes ont, entre autres, nourri leur projet grâce à une formation du CRCH. L'année 2020 a également permis d'amorcer un travail d'accompagnement avec des structures comme Zone 51, Bulle 360 ou Lieu d'Europe.



► ainsi que des **échanges** avec (liste non exhaustive):

► L'Espace Django, de Strasbourg, concernant un **travail spécifique auprès du public sourd**.

► La mairie d'Ostwald, notamment à propos de la **salle de spectacle** du Point d'Eau.



► Le Ciap (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) de Guebwiller concernant le développement d'**outils de médiation accessibles aux personnes non et malvoyantes**.

► L'Adapei Papillons Blancs et le Centre social et culturel Papin de Mulhouse concernant un **projet photographique**.

► Le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) L'Azimut de Haguenau pour l'organisation d'un **forum Psy'toyen**.

► Le FAS (Foyer d'accueil spécialisé) Les Trois Sources à La Broque pour le montage d'un **atelier théâtre** dans l'établissement.

► L'institution Les Tournesols de Sainte-Marie-aux-Mines pour la mise en place d'un **projet culturel d'établissement**.

► Le Festival Musica pour le projet de **Laboratoire de l'écoute** auprès de personnes sourdes et malentendantes.

► L'Orchestre du Rhin pour le développement du **volet inclusif de concerts participatifs** « A vos marques, prêts... Chantez! »

► POLE SUD (Centre de développement chorégraphique national) de Strasbourg pour essayer des **projets inclusifs autour de la danse**.

► La Ville de Schiltigheim pour la **Semaine du Handicap**.

► La Fondation Sonnenhof pour la création d'un **spectacle théâtral**.

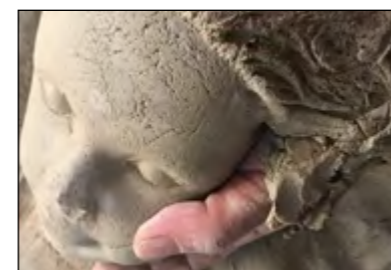
► Zone 51 à Sélestat pour développer l'**accessibilité du festival Summer Vibrations**.



► The Moorings, groupe de musique de Sélestat, concernant leur **concert 100 % inclusif**.

► La Castine, de Reichshoffen, pour la **sensibilisation au spectacle** de personnes en situation de handicap.

► Cadence, pôle musical régional, concernant leur **mission musique et handicap**.



► Le TJP, Centre dramatique national de Strasbourg, concernant le spectacle *L'Écho des creux* de Renaud Herbin (**ingénierie, diffusion dans les réseaux adaptés, tests**, etc.).

► L'Aahvda (Association d'aikido handi-valide et disciplines associées) de Colmar concernant la **Journée de sensibilisation au handicap en entreprise à travers les arts et la culture**.

► P-MOD Production concernant la réalisation d'un **clip incluant des personnes en situation de handicap** et plus largement de projets photographiques inclusifs.

► APF France Handicap concernant le projet **Art pour tous** : ateliers de pratiques plastiques pour des Français et des Allemands en situation de handicap, complétés par des visites d'exposition.



► Bulle 360, concernant l'utilisation de **masques de réalité virtuelle** pour vivre autrement des moments de spectacle vivant : réflexion quant à la pertinence de cette technique pour les différents types de handicap.

► Afpa de Colmar, **rencontre Culture et handicap** dans le cadre du module Handicap de la formation d'aide à domicile.

► Le Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) Piémont des Vosges concernant la **pratique du rap d'un adolescent avec autisme**.

► Deux étudiantes, respectivement en Master 2 Expertise et médiation culturelle à Metz et en Master 2 Médiation culturelle à Tours, concernant leurs sujets de **recherches universitaires**.

► Sylvie Fleurentdidier, animatrice sportive, membre du Comité régional sports pour tous, concernant des **ateliers de pratique corporelle et danse** avec des personnes en situation de handicap visuel.

► L'Inspe (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de l'Académie de Strasbourg pour une **présentation du CRCH aux étudiants** en 2021.

► Lieu d'Europe à Strasbourg concernant leur volonté de **développer l'accueil des personnes en situation de handicap** en 2021.

► Le Centre européen de la consommation, dans le cadre du projet **Vivre son handicap en région frontalière**, concernant leur enquête sur la reconnaissance des cartes d'invalidité / CMI (Carte mobilité inclusion) par les acteurs de la culture et des loisirs de part et d'autre du Rhin.



## MISSION 4

# SOUTIEN TECHNIQUE



La constitution d'un fonds technique via l'acquisition de matériel n'a pas été possible en 2018 faute de moyens suffisants. L'année 2018 a, en revanche, permis de répertorier les besoins. Le TJP à Strasbourg faisait partie des structures ayant manifesté un besoin à ce niveau-là, notamment dans le cadre du spectacle jeune public *L'Echo des creux* de Renaud Herbin, alors en cours de création, et incluant dès le départ la question de l'accessibilité par le biais de l'audiodescription. La recherche active de financements qui a suivi s'est concrétisée en fin d'année 2019 avec l'obtention d'un **financement spécifique du ministère de la Culture (Fonds d'accessibilité pour le spectacle vivant)**.



En 2019, le fonds technique a pu **démarrer son enrichissement, à commencer par un système d'audiodescription**

répondant ainsi aux engagements pris dans le plan d'action lié à la Convention pluriannuelle : « *Constitution d'un fonds technique d'accompagnement spécifique, avec l'acquisition du*

*matériel d'audio description, voire également du matériel de surtitrage. L'audiodescription demeure l'objectif premier du fonds technique, car très peu de salles de spectacle en bénéficient de façon propre, en raison du caractère onéreux. Il s'agirait ainsi de mettre ces compétences à disposition des salles de spectacles, accueillant des compagnies en création.* » (p. 19) Des **boucles à induction**

pour personnes malentendantes viennent compléter ce fonds.



Il est important de noter que ce matériel a été acheté suite à des recherches et d'échanges techniques auprès de fournisseurs, ce qui a permis de choisir le matériel du CRCH et d'orienter celui acheté par deux autres structures :

**La Filature à Mulhouse** et la **Comédie de Colmar**. De ce fait, **l'ensemble du matériel est mutualisable dans le cadre d'événements ou de spectacles** pour lesquels plus de 20 personnes en situation de handicap auraient besoin d'utiliser ces aides techniques.

Toujours en 2019, le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Évasion a mis en place sa **plateforme de location de matériel technique dédié à l'accessibilité** incluant un catalogue, le processus de réservation en cinq étapes, un bon de réservation, les conditions générales de location, un système tarifaire permettant l'accès à ce matériel à très bas coût (les frais couvrant uniquement l'amortissement hors frais d'acquisition : la maintenance, le stockage, le transport, la formation des travailleurs de l'Esat à la gestion du matériel, la mise en ligne...).

La **planification de l'investissement** a été réalisée sur plusieurs années et a permis l'achat de **5 Subpacs** en 2020. Ces sacs à dos vibrants permettent l'accès aux concerts et œuvres sonores aux personnes sourdes ou malentendantes, en réponse aux attentes constatées sur le terrain. Là encore, les exemplaires disponibles au CRCH sont **mutualisables** avec ceux d'autres structures, comme le collectif Deux Mains sur Scène ou encore l'Espace Django, avec lequel le CRCH a échangé en amont de l'achat.

Une première mise en circulation de ce matériel devait avoir lieu le 19 décembre 2020, lors d'un concert de The Moorings, programmé par Zone 51 aux Tanzmatten de Sélestat. En raison du contexte sanitaire, ce concert a été reporté en 2021.



Le fonds technique fait le lien avec la **formation des acteurs** : c'est ainsi que le CRCH a organisé une initiation à la prise en main des Subpacs via le fournisseur à destination de structures partenaires, Zone 51 et l'Espace Django. Ce fonds de matériel est une véritable porte d'entrée pour parler d'accessibilité avec certains acteurs culturels, notamment ceux du spectacle vivant. Par ce biais, d'autres sensibilisations pourront avoir lieu à l'avenir.

De manière à faire connaître ce fond de matériel plus largement et à recueillir des conseils relatifs à la manière de former notre équipe de travailleurs et d'entretenir ce matériel, une première **rencontre avec l'Agence culturelle Grand Est** a eu lieu en septembre 2020. Le fonds technique du CRCH pourrait ainsi rejoindre le réseau des structures techniques ressources du Grand Est.





## MISSION 5

# ANIMATION DE RÉSEAU



Sont abordées dans ce chapitre les actions qui n'ont pas encore été citées dans le présent bilan. Dans les faits, les formations qui permettent aux professionnels de se rencontrer, le travail sur le fonds technique, et le relais de l'information sont déjà des actions s'appuyant, enrichissant et valorisant le réseau du CRCH.

Le CRCH s'appuie depuis sa création sur le **réseau informel gravitant autour de L'Évasion**, lequel s'est construit années après années depuis 2004, grâce aux activités de la structure : activité de programmation de l'Espace d'échanges culturels, concerts des musiciens de L'Évasion, spectacles de la Compagnie de L'Évasion, ateliers de pratiques artistiques menés à la fois dans le secteur culturel et dans le secteur médico-social, notamment grâce à l'ampleur et à la notoriété du festival Charivari !

Ces trois années ont permis de mettre en place et de participer à un certain nombre d'actions de réseau. Ce qui caractérise le CRCH pendant ces trois années sur cette mission, c'est une **formalisation progressive** aboutissant notamment à la mise en place du système d'abonnement, point développé ci-après.

### ► Opérations fédératrices



Forum Droits devant ! en 2019 à Nancy.

En trois ans, le CRCH a participé à **7 forums**.

**Droits devant !** à Colmar en 2018, à Nancy en 2019. Ce forum, sur les droits des personnes en situation de handicap, est organisé par le Creai (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) Grand Est, l'ARS Grand Est et la CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie), proposant des conférences d'experts, mais aussi des stands permettant d'apporter des informations concrètes et accessibles aux personnes sur leurs droits fondamentaux.

**Culture et solidarité**, à Guebwiller en 2018, à Colmar en 2019. Participation active aux forums organisés par l'association Tôt ou T'Art et le Conseil départemental du Haut-Rhin, à travers les diverses réunions du comité Culture et solidarité. En 2020, participation à deux réunions de préparation du forum Tôt ou T'Art qui se déroulera en 2021.

**Tôt ou T'Art**. Participation, en 2018, 2019 et 2020, aux forums strasbourgeois de l'association, qui a pour objet de contribuer à faire des pratiques culturelles et artistiques un moteur de l'inclusion sociale des individus et de la cohésion sociale.

Par ailleurs, le CRCH a impulsé le volet Handicap du **projet de résidence artistique « Musique et petite enfance »** de Cadence,



Par ailleurs, le CRCH a impulsé le volet



pôle musical régional. Celle-ci concernera, au sein de l'Apei Centre Alsace, les enfants de 0 à 6 ans du Camps (Centre d'action médico-sociale précoce) à Châtenois.

Le CRCH participe également au **Réseau pratique musicale / handicap** créé fin 2020 et animé par Cadence. Il s'adresse aux professionnels confrontés aux questions de pédagogie et d'enseignement des pratiques musicales.

### ► Création participatives & programmation d'événements culturels

#### 5 appels à création

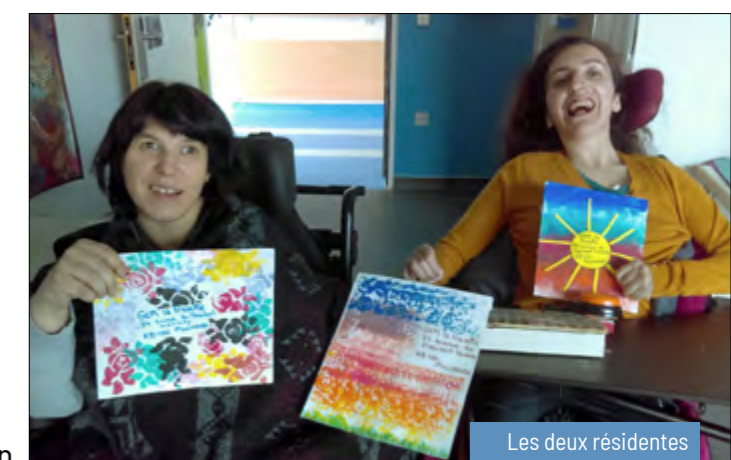
En 2018 et 2019, participation, coordination et animation du projet d'exposition collective dans le cadre du festival **Tentinabul'**. Cette manifestation culturelle s'adresse au jeune public, en particulier issu des écoles et des ACM et des structures médico-sociales du secteur de Buhl (68). Ce festival permet d'allier une approche sensible du milieu naturel d'une vallée vosgienne à du spectacle vivant.



En 2018, création et coordination du projet de création en arts plastiques **Multiples**, dans le cadre du festival **Charivari !** De nombreuses structures médico-sociales, artistes, particuliers, écoles et collèges de la région participent à cette exposition collective.

En 2020, pendant le premier confinement, lancement du micro-projet **Bonjour**. Il s'agissait d'inviter le grand public à envoyer des messages aux résidents de structures médico-sociales en situation d'isolement, sur le modèle d'un projet lancé par un partenaire du réseau, le Pôle culture santé Nouvelle Aquitaine. Une quinzaine d'échanges ont eu lieu dans ce cadre.

Toujours en 2020 et dans la continuité de Bonjour, à l'automne cette fois, diffusion de **Correspondance**, appel à création d'art postal qui a pour but de mettre en relation des groupes issus de structures médico-sociales avec d'autres groupes (école, association, centre de loisirs, etc.). Les enveloppes transformées en œuvres d'art seront photographiées et mises en ligne, puis - quand la situation sanitaire le permettra - feront l'objet d'une exposition classique en 2021. Ce projet répond au besoin temps de respiration artistique au sein des établissements médico-sociaux, dans une période où le lien avec l'extérieur est rendu difficile, voire impossible.



Les deux résidentes du MAS Marie-Rose Harion de Strasbourg ont été très heureuses de correspondre avec le GEM La Navette de Mulhouse.

#### 7 ciné-débats

Les ciné-débats consistent à diffuser un film suivi d'un échange avec un réalisateur, un acteur, un expert, dans le but de sensibiliser, de créer du lien par l'image et du partage d'idées.



En **2018**, lors du festival Charivari ! **Défi Baïkal, au-delà de la lumière**, d'Olivier Weber, en présence de membres de l'association Vue (d') Ensemble et de joueurs de l'équipe de Hand fauteuil du SAHB, Sélestat Alsace Handball.

Thème abordé : handicap visuel et dépassement de soi.

En **2018-2019**, lors de la saison de l'Espace d'échanges culturels de L'Évasion, deux ciné-débats ont été organisés. Des partenariats ont été mis en place avec le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) L'Échappée et le cinéma Le Sélect de Sélestat.

**The Commitments**, d'Alan Parker.

Thème abordé : la culture comme levier de développement social et vecteur d'épanouissement personnel.

**12 jours**, de Raymond Depardon, réalisé à l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Lyon. Sont intervenus, lors du débat qui a suivi, une représentante de l'Udaf (Union départementale des affaires familiales), le directeur du pôle Autonomie habitat inclusif de l'Apei Centre Alsace et Georges Federmann, psychiatre militant.

Thème abordé : psychiatrie, hospitalisation, liberté et vie.

En **2019-2020**, lors de la saison de l'Espace d'échanges culturels de L'Évasion, quatre rencontres étaient prévues.

Avant-première du film **Hors Normes**, d'Eric Toledano et Olivier Nakache, les réalisateurs d'*Intouchables*, avec Vincent Cassel et Reda Kateb. Deux professionnelles du Centre Ressources Autisme Alsace sont intervenues lors du débat.

Thème abordé : accueil et insertion d'enfants et adolescents autistes.



Débat après la projection de « 12 jours »



La projection de «Chacun pour tous» a été précédée, à L'Évasion, d'un apéro-rencontre avec deux acteurs du film.

Apéro-rencontre autour de **Chacun pour tous**, de Vianney Lebasque. Le film a été projeté au cinéma Le Sélect après un apéro-rencontre à L'Évasion avec Vincent Chalambert et Clément Langlais, deux comédiens, par ailleurs en situation de handicap, qui ont joué dans le film et qui font partie du Théâtre du Cristal, dans la région parisienne. Ils étaient accompagnés d'Olivier Couder, directeur artistique du théâtre, impliqué dans la création d'une agence artistique pour comédiens extra-ordinaires.

Thème abordé : cinéma et acteurs en situation de handicap.

Du fait de la crise sanitaire, les deux ciné-débats suivants ont été annulés.

Le documentaire **La Folie à l'abandon** de Gérard Miller et Anaïs Feuillette devait être projeté en mars dans le cadre des Semaines d'informations sur la Santé mentale. Les Groupes d'entraide mutuelle L'Échappée de Sélestat et L'Azimut d'Haguenau étaient conviés pour le débat. En mai, en partenariat avec Le Sélect, Les Tanzmatten et Cadence, aurait dû avoir lieu la projection de **Celui qui chante** de Pierre Verdez. Le ténor Simon Parzybut aurait dû rencontrer le public lors du débat.

## 6 ateliers et tables-rondes

En **2018**, deux tables rondes ont été programmées dans le cadre du festival Charivari ! dont **Autisme, changeons la donne !**, en présence de professionnels du Centre Ressources Autisme Alsace, de la Maison de l'Autisme de Mulhouse, de psychologues de l'Apei Centre Alsace et de Bénédicte Autier, directrice de la MDPH.



Table-ronde «Autisme, changeons la donne»

En 2018 toujours, accompagnement de l'Hôpital de jour de Sélestat.

L'atelier arts plastiques et peinture de l'hôpital a produit une exposition baptisée **Couleurs réparatrices, peintres retrouvés** a eu un succès certain dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

En 2018, enfin, réalisation d'un **atelier d'éducation à l'image** mené par un Groupe d'Entraide Mutuelle et une intervenante d'Alsace Cinéma.

En 2019 et 2020, a eu lieu le montage d'une programmation spécifique et partenariale dans le cadre des SISM. Les événements prévus en 2020 – le ciné-débat *La Folie à l'abandon* évoqué précédemment et le théâtre forum en partenariat avec L'Autre Scène et le GEM L'Échappée de Sélestat – n'ont pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

### ► Contribution au Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département du Bas-Rhin 2020-2023

Enfin, le CRCH a participé activement en 2019 et 2020 à l'élaboration du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département du Bas-Rhin 2020-2023. Il a animé une réflexion collective autour des **enjeux d'inclusion et de droits culturels**.

Aux côtés d'autres acteurs culturels, comme Cadence, les Relais culturels, POLE SUD ou encore Musica, il a travaillé à une action de coopération sur le thème culture/handicap dans l'enseignement et les pratiques artistiques amateurs. Le Schéma a été adopté et est consultable en ligne :

► [https://pratiquesartistiques.bas-rhin.fr/upload/documents/Ressources\\_admi.\\_et\\_juridiques/SDPA\\_CD67\\_2020-2023.pdf](https://pratiquesartistiques.bas-rhin.fr/upload/documents/Ressources_admi._et_juridiques/SDPA_CD67_2020-2023.pdf)



## ► Le CRCH au sein du réseau national **entrelacs** réseau culture santé

Le CRCH poursuit sa participation au réseau Entrelacs (Espace national de travail, ressources, échanges et lien entre Arts, Culture et Santé), dont il est l'un des membres fondateurs, qui rassemble sept structures réparties dans toute la France<sup>1</sup> et engagées dans le développement d'initiatives entre le domaine des arts et de la culture et celui de la santé au sens large. En 2018 et 2019, plusieurs rencontres entre les représentants de structures membres ont permis de poursuivre la structuration du réseau : élaboration d'une charte constitutive, rédaction du communiqué de presse, commande d'outils spécifiques de communication (logo, charte en Falc...).

En 2020, Entrelacs a permis :

- > L'essaiage du **projet Bonjour** pendant le premier confinement: collecte de messages destinés aux résidents en situation de handicap confinés, à laquelle le CRCH a participé.
- > La tribune intitulée **Souvenons-nous du futur : de l'utilité de l'expérience Culture et Santé dans les réflexions actuelles** qui a, lors de sa publication, touché près de 500 personnes sur le Facebook de L'Évasion. Disponible en ligne : <https://www.l-evasion.fr/ressources/sinformer/actualites/souvenons-nous-du-futur/>
- > Participation de la coordinatrice du CRCH aux **Rencontre(s) culture & santé en Val-de-Marne**, qui ont eu lieu en ligne, organisées par Arts & Santé La Manufacture, membre du réseau Entrelacs.

## ► Formalisation du réseau du CRCH

Au gré des Points info conseils, de la participation au moment de rencontres sur ce thème (forums), d'opérations événementielles (ciné-débats...), de développement de partenariats avec d'autres structures passerelles (Cadence, Le Récit...), un véritable **réseau Culture et handicap se tisse progressivement** en Alsace, en suivant l'objectif fixé en page 8 de la Convention pluriannuelle : « *Mettre les acteurs en lien, favoriser les partages et fédérer les initiatives* ».

Ce réseau gravitant autour du CRCH s'appuie également sur celui constitué au fil des années par L'Évasion grâce à ses autres activités (tournées des spectacles et des formations musicales de L'Évasion, rencontres lors des rendez-vous de l'Espace d'échanges culturels, ateliers animés par les plasticiens, Festival Charivari !, etc.).

## ► Développement du réseau des abonnés

Une politique de développement d'un réseau d'abonnés au CRCH a été mise en place fin 2019. Le réseau des abonnés comme noyau dur permet à la fois de **renforcer l'adhésion au projet du CRCH**, d'**organiser une réponse calibrée** en fonction des moyens disponibles et de **compléter le plan de financement**.

Ce choix a fait suite à une étude approfondie du fonctionnement d'autres structures similaires en France et en Alsace (qui fonctionnent toutes avec un système

d'adhésion), ainsi que de structures tels que les fab lab (fonctionnant, pour certains, par le biais d'achat de crédits de temps).

Pour ne pas créer d'ambiguïté avec l'adhésion à l'Apei Centre Alsace, c'est le terme d'abonnement qui a été retenu pour le CRCH, sur conseil des juristes du syndicat employeur de notre association. Néanmoins, **la philosophie s'approche d'une adhésion**, c'est-à-dire d'une participation relativement symbolique permettant de marquer l'adhésion aux valeurs d'inclusion des personnes en situation de handicap par la culture, et en pratique de formaliser un réseau plus identifié.

Le montant de l'abonnement reste accessible : c'est le nombre de salariés qui détermine le montant payé par les structures, entreprises, associations et collectivités. Les particuliers, sympathisants et artistes peuvent également s'abonner à un tarif symbolique de 30 €.

Mis en place à la fin de l'année 2019, avec notamment des documents de communication contenant toutes les informations nécessaires, les premiers abonnements ont été souscrits en 2020 : **Zone 51** (Sélestat), **Mémorial Alsace Moselle** (Schirmeck), **Lieu d'Europe** (Strasbourg), **Fondation protestante Sonnenhof** (Bischwiller), ainsi qu'un certain nombre de particuliers soutenant notre démarche.

En complément des services accessibles à tous (Points info conseils, veille d'actualités, recensement des activités et sorties accessibles, filmothèque spécialisée, sessions de sensibilisation, inscriptions aux formations, moments de partage d'expérience), l'abonnement annuel donne accès aux services supplémentaires suivants :

- > 10 heures d'accompagnement personnalisé
- > Emprunt et téléchargement des documents du centre de documentation
- > Valorisation de ses activités sur notre plateforme
- > Demi-tarif pour toutes les formations
- > Location de matériel dédié à l'accessibilité
- > Relais vers les dispositifs d'aide adaptés
- > Boîte à outils numérique (guides, tutoriels, etc.)
- > Temps conviviaux du réseau

### Abonnements annuels Tarifs 2021

Structures (Collectivités, associations, entreprises...)	
0 à 3 salariés	75 €
4 à 14 salariés	150 €
15 à 49 salariés	200 €
50 à 99 salariés	300 €
Plus de 100 salariés	500 €
Plus de 200 salariés	800 €
Plus de 500 salariés	1 000 €
Plus de 1 000 salariés	1 300 €
Particuliers (sympathisants, artistes...):	
	30 €

<sup>1</sup> Arts et Santé La Manufacture (Ile-de-France), La Bulle Bleue (Occitanie), La Mécano - Ressources culture santé handicap et dépendance (Occitanie), L'Évasion - Centre Ressources Culture et Handicap (Alsace), interSTICES (Auvergne-Rhône-Alpes), Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine et Résonance contemporaine (Rhône-Alpes).





ARTICLES **reportages**

**radio** télévision

contacts **brochure**

**COMMUNICATION**

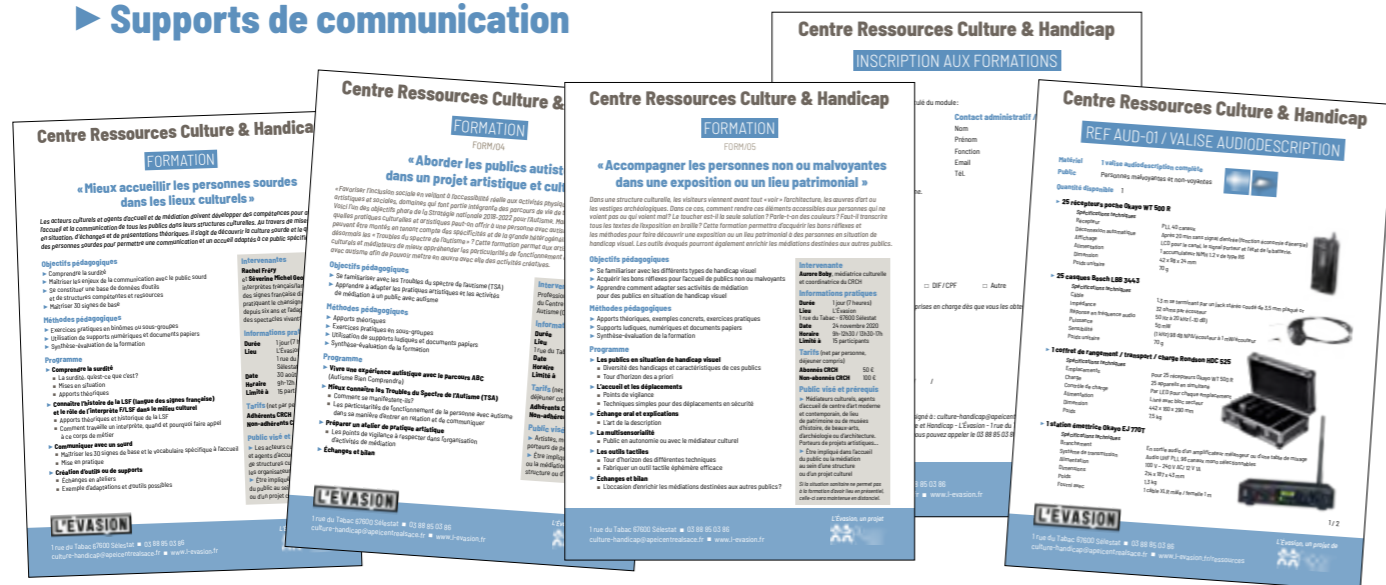
PRESSE **SUPPORTS**

**plateforme** réseaux sociaux

**infolettre** abonnés

Pour mieux communiquer, la dénomination **Centre Ressources Culture et Handicap** a été définitivement adoptée en 2019 et validée par l'ensemble des partenaires. Un nouveau mail a été créé : **culture-handicap@apeicentresace.fr**.

## ► Supports de communication



Une gamme complète de supports a été créée (documents en Annexes 1-3 et 5-7).

**3** supports expliquant le fonctionnement du CRCH :

- une présentation générale du CRCH
- un flyer Point Info Conseils
- un schéma d'accompagnement.

**5** supports pour les formations :

- fiches formation,
- formulaire d'inscription
- questionnaire de satisfaction.

**13** supports pour le fonds technique :

- fiches matériel
- bon de réservation
- conditions générales de location.

**3** supports pour les abonnements :

- fiche explicative
- formulaire pour les particuliers
- formulaire pour les structures.

L'ensemble des supports est mis en ligne sur la plateforme du CRCH. Vitrine complète de l'activité, mais également source d'informations pratiques pour les usagers, celle-ci est régulièrement mise à jour et alimentée avec de nouveaux contenus répondant aux besoins exprimés lors des Points infos conseils notamment.

## ► Infolettres

En complément de ces outils, le réseau du CRCH est destinataire d'une infolettre publiée par L'Évasion pour relayer des activités culturelles, des formations, ou toutes autres informations directement dans les boîtes mails. Sur les **15 mailings envoyés en 2020**, 11 comportaient au moins une actualité CRCH, voire pour certaines étaient entièrement dédiées au CRCH. Le ciblage des contacts a été effectué pour chacune des infolettres (entre 572 et 2 338 mails par envoi, à la fois grand public et professionnels évoluant dans le champ du handicap et de la culture). Le **taux d'ouverture s'établit en moyenne à 23%**, avec des pointes à 35,46 %, ce qui constitue de bons chiffres pour un canal de communication comme celui-ci.

C'est donc une progression par rapport à 2019, année durant laquelle 7 newsletters ont été envoyées, avec des taux d'engagement allant de 14 % à 30 %.

## ► Fichier Contacts

Notre fichier Contacts d'**acteurs culturels et du champ médico-social** du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sert quotidiennement, à la fois pour la communication de nos actions, mais aussi pour les actions opérationnelles du CRCH, tels que l'animation de réseau par exemple. Fin 2020, il comporte quelque **1 200 contacts dans le monde de la culture**, et environ **800 dans le médico-social** et de la santé. Cette deuxième partie est actuellement en cours de réactualisation et d'enrichissement.

Extrait de la newsletter de décembre 2020 de L'Évasion, envoyée à 2 338 abonnés.

Consultable sur :

<http://y8vs.mjt.lu/nl2/y8vs/585vo.html?hl=fr>

CENTRE RESSOURCES CULTURE & HANDICAP

### Le fonds documentaire s'enrichit



© L'Évasion

"100 idées pour mieux gérer les troubles de l'attention", un guide de Franck Lussier paru aux Éditions Tom Pousse. "Psychotique", une bande dessinée de Jacques Mathis et Sylvain Dorange sortie chez La Boite à Bulles. "Paroles de sourds, à la découverte d'une autre culture", une série de témoignages publiés par La Découverte. Et bien d'autres encore ! La bibliothèque du Centre Ressources Culture et Handicap s'enrichit de quelque 40 livres, grâce au partenariat avec la librairie solistaDianna Plaine Page. A travers cette commande, nous marquons également notre soutien aux librairies de proximité, particulièrement touchées par la crise. Ainsi, nous proposons un panel d'ouvrages très différents afin de répondre aux besoins multiples des professionnels qui nous contactent pour offrir une meilleure accessibilité aux supports culturels ou aux particuliers intéressés par la thématique Art et handicap. Comme les autres livres du centre de documentation, ils pourront prochainement être consultés à L'Évasion et empruntés.

► En savoir plus.  
► Contact: [culture-handicap@apeicentresace.fr](mailto:culture-handicap@apeicentresace.fr)

---

### Prêts à utiliser et louer les gilets vibrants



Cinq gilets vibrants ont enrichi, le mois dernier, notre Fonds de matériel dédié à l'accessibilité. Ces gilets, qui permettent aux personnes sourdes et malentendantes de ressentir les basses fréquences, cassent les idées reçues autour de la non-possibilité pour les sourds de fréquenter des concerts ou événements musicaux. Pour une meilleure prise en main, le CRCH a organisé, en complément avec ses partenaires des musiques actuelles l'Espace Ejanço (Strasbourg) et Zone 51 (Sélestat), une formation en ligne. Un premier événement permettra au public de découvrir ce nouveau matériel avec le concert reporté de The Moorings, le 27 février aux Tanzmatten à Sélestat, organisé par Zone 51 et entièrement chansigné par Deux Mains sur Scène.

► En savoir plus.  
► Contact: [culture-handicap@apeicentresace.fr](mailto:culture-handicap@apeicentresace.fr)

---

### "Correspondance": créez et échangez!



Le projet Correspondance connaît un joli petit succès. Plusieurs groupes se sont déjà inscrits. Le principe? Vous êtes un groupe issu d'une structure médico-sociale, d'une école, d'un centre de loisirs, d'une association? Vous voulez écrire à un autre groupe d'adultes, d'adolescents ou d'enfants? En leur envoyant une enveloppe que vous aurez transformée en œuvre d'art? Et que votre enveloppe fasse ensuite partie d'une exposition? Il suffit de contacter le Centre Ressources Culture et Handicap qui vous trouve des correspondants!

► En savoir plus.  
► Contact: [culture-handicap@apeicentresace.fr](mailto:culture-handicap@apeicentresace.fr)









*résultat*  
*recrutement* **BUDGET**  
**baisse** *recettes propres*  
**BILAN FINANCIER**  
*ABONNEMENT* **subvention**  
**PRÉVISIONNEL** *conseil juridique*  
DIVERSIFICATION

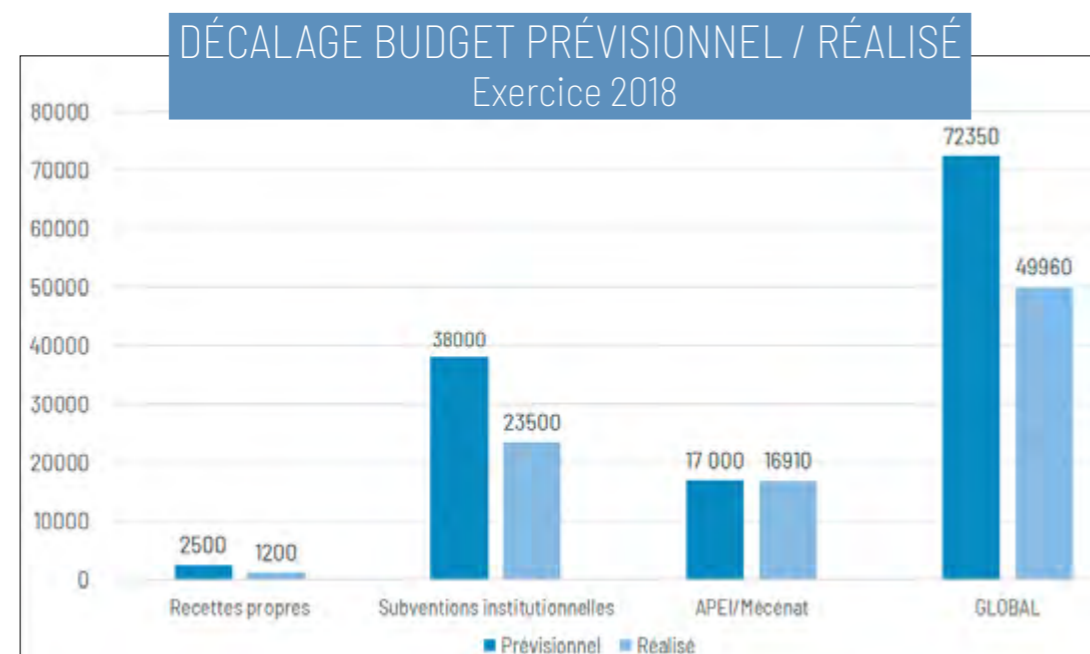


## ► Décalage entre le prévisionnel et le réalisé

Lors de la signature de la convention, le prévisionnel réalisé sur trois ans faisaient état de soutien des collectivités à hauteur de :

- 10 000 € par an pour la Drac
- 7 000 € par an pour la Région Grand Est
- 7 000 € par an pour le Département du Bas-Rhin
- 7 000 € par an pour le Département du Haut-Rhin
- 7 000 € pour la Ville de Sélestat.

Si la Région n'a finalement pas été signataire de cette convention, seuls les engagements de la Drac et du Département du Bas-Rhin ont été maintenus à la hauteur de ce qui avait été annoncé et adossé dans les budgets prévisionnels de la convention. La Ville de Sélestat a diminué sa participation de 7 000 € à 3 000 €, de 2017 à 2020 inclus. Le Département du Haut-Rhin, après être descendu à 3 500 € en 2017 et 2018, a à nouveau augmenté son soutien à 5 000 € en 2019.



Comme le montre ce diagramme, le **budget prévisionnel 2018** était de 72 350 € tandis que le bilan financier fait état de 49 960 € dépensés. Sur les subventions, une baisse de 14 500 € est observable entre le prévisionnel (38 000 €) et les sommes obtenues (23 500 €). De la même manière, le **budget prévisionnel 2019** est passé de 65 850 € à 50 000 €, tandis que le bilan financier fait état de 51 936 € dépensés. Sur les subventions, on observe une baisse de 9 450 € entre le prévisionnel et les subventions obtenues (47 500 € attendus, 38 050 € reçus). Dans le détail, le décalage aurait pu être plus défavorable, mais un travail de diversification des financeurs a permis d'être à l'équilibre. Pour **2020**, si le budget prévisionnel s'élevait à 95 000 €, le bilan financier fait état de 71 740 € dépensés. Les subventions sont en hausse de 14 280 € (47 700 € attendus, 61 980 € reçus).

## ► Diversification et hausse des subventions publiques

Face à la situation de baisse de soutien public constaté en 2018, une diversification des recettes a été opérée dès 2019 avec la participation de la DRDDJS (Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale)

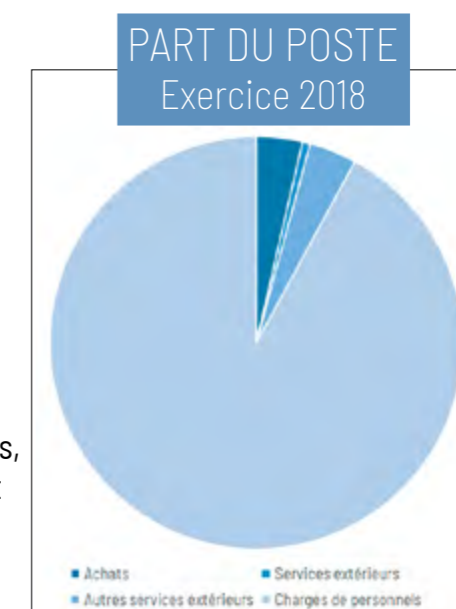
à hauteur de 4 694 € et une subvention exceptionnelle du ministère de la Culture sur le **fonds spécial dédié à l'accessibilité du spectacle vivant** de plus de 20 000 €, ce qui a permis de garder le projet à flot, une **recherche de financement néanmoins chronophage** pour le développement de la mission Ressources.

En 2020, le Département du Bas Rhin a pu apporter un double soutien, émanant à part égale des lignes Culture (7 000 €) et Solidarité (7 000 €), concrétisant ainsi un soutien transversal en adéquation avec la nature du projet de Centre Ressources Culture et Handicap. De même, un crédit non reconductible (CNR) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a été obtenu fin 2019, et déployé sur le budget 2020. Fin 2020, un nouveau CNR de 14 500 € a été accordé. Ces crédits ont été réservés pour 2021 en raison de la situation sanitaire. Le poste de coordinatrice, qui a débuté en septembre 2020, est directement soutenu financièrement par l'Apei Centre Alsace à hauteur de 8 000 € pour 2020, en sus des frais de fonctionnements de L'Évasion, auxquels l'Apei participe également.

## ► L'animation de la mission : la part du poste

La nature des missions du CRCH nécessite prioritairement du **temps de travail**. Comme on peut le voir sur ce camembert, le poste d'animation représente la quasi-totalité des dépenses en 2018. Cette observation, particulièrement éloquente, peut être effectuée sur 2018 car le coordinateur était alors en poste tout au long de cette année.

Pour des raisons d'incompatibilité de profil avec la mission d'animation du CRCH autant que financières, le poste mis en œuvre fin 2017 n'a pas été reconduit et a pris fin en mars 2019. Le coût du poste, auquel s'ajoutait les indemnités de précarité liées à la fin du CDD, ne permettaient pas, au regard des moyens disponibles, de procéder à un nouveau recrutement dans l'immédiat. Le poste a en conséquence été gelé. L'animation du projet s'est poursuivie par la directrice de L'Évasion, renforcé par la chargée de communication dont le poste a évolué sur une partie ressources à partir de mai 2019, et la participation de la coordinatrice de l'Espace d'échanges culturels et de son équipe de travailleurs en situation de handicap, notamment sur les opérations événementielles ou de formation. Ainsi, l'année 2019 a été consacrée à la poursuite de l'action autant qu'au remontage du poste de coordination.



2019	Temps de travail	Equivalent heures	%
	Chargé de mission 3 mois	250	16 %
	Direction	250	16 %
	Communication	210	14 %
	Espace d'échanges culturels	115	7 %
	Travailleurs en situation de handicap	200	13 %
	Administratif (secrétariat)	10	1 %
	Stage	500	33 %
	<b>Total</b>	<b>1535</b>	<b>100 %</b>

En 2020, l'animation du projet s'est poursuivi de la même manière jusqu'au recrutement de la nouvelle coordinatrice au 1<sup>er</sup> septembre, sur un poste à 80%.

## ► Nécessité des recettes propres... sur le long terme

Face au manque de moyens, la nécessité de recettes propres pour la mise en œuvre des missions du CRCH s'est affirmée, ce qui a donné lieu à la mise en place d'un **système d'adhésion/abonnements** à la toute fin de l'année 2019. Une analyse comparative du fonctionnement de structures aux missions similaires, notamment au sein du réseau Entrelacs, mais aussi d'autres structures locales, a permis de conclure que toutes font appel à un système de participation financière des adhérents / membres / clients. Les structures ne faisant pas appel à ce type de ressources font partie de dispositifs de soutien à plus grande échelle de type CRMA (Centre de ressources des musiques actuelles, environ 25 000 € par an de soutien du Conseil départemental 67) et souvent abrité par des structures mères permettant la mutualisation.

Cet état des lieux a été complété par une mission de conseil juridique via Nexem, syndicat employeur de l'Apei Centre Alsace. À l'issue de cette expertise, une politique d'abonnements venant compléter les entrées du CRCH a été mise en place. Ainsi, le terme « abonnement » a été préféré à celui d'adhésion afin de ne pas apporter de confusion juridique avec l'adhésion à l'association mère, l'Apei Centre Alsace.

Au-delà d'une contribution financière, il s'agit de **donner du poids et une valeur** à l'adhésion des membres du réseau que nous souhaitons développer pour renforcer notre degré d'accompagnement pour certains projets, tout en conservant une capacité de réponse pour les structures non abonnées, mais intéressées par la démarche.

La vente de certains services permet également des ressources propres. C'est le cas des formations dans une certaine mesure, notamment parce que le CRCH n'est pas organisme de formation. Les **tarifs sont volontairement accessibles à tous** (100 € pour les non-abonnés, 50 € pour les abonnés). Ce sera aussi le cas à l'avenir de la location de matériel.

Il est à noter que l'objectif d'accroissement des recettes propres à travers les abonnements mais également la vente de services (formation, location matériel) ne peuvent constituer qu'une **participation au budget global** et demande un **temps relativement long pour se structurer**, comme par exemple Eco Manifestation Alsace, longtemps abrité par Zone 51.

## ► En 2020: crise sanitaire et nouveau recrutement

Faisant suite à une **recherche active de fonds** pour ouvrir un poste pérenne en 2019 et une **consolidation du soutien associatif de l'Apei Centre Alsace** via une participation directe au budget en plus des charges indirectes sur cette mission fondamentale, un recrutement a pu avoir lieu en 2020. La coordinatrice, Aurore Boby, a pris ses fonctions sur un poste à 80 % à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Du fait de la crise sanitaire et de l'arrivée en poste de la coordinatrice au dernier trimestre, les recettes propres n'ont été générées qu'à l'occasion d'une seule formation et de quelques abonnements, alors que les recettes ambitionnées concernaient plusieurs formations, une quantité plus importante d'abonnements, des prestations d'accompagnement personnalisé et de la location de matériel lié à l'accessibilité.

## Centre de ressources de L'Évasion : rapprocher les mondes de la culture et du handicap

Quatre ans après sa création, le Centre ressources culture et handicap (CRCH) de L'Évasion veut franchir un palier. C'est la mission d'Aurore Boby, coordinatrice du CRCH depuis septembre.



4 mars 2021



Sa création a permis de clarifier la situation, de mieux cadrer le fonctionnement. En 2017, le Centre ressources culture et handicap (CRCH) a été créé à L'Évasion, à Sélestat. Avant cette date, la structure répondait déjà aux demandes, mais de manière informelle. Depuis, la CRCH a pour objectif de mettre en rapport professionnels de la culture et du médico-social.

Cela marche dans les deux sens : comment faciliter l'accès à un spectacle à une personne souffrant de handicap ou alors comment permettre à des personnes handicapées de pratiquer la peinture, la musique...

Dans les deux cas, L'Évasion était sollicitée par des professionnels dans toute la région et s'efforçait de répondre aux demandes, qu'il s'agisse d'une compagnie de théâtre désireuse de se lancer dans l'audiodescription de son spectacle ou d'un IME qui souhaite accueillir un artiste.

### Des moments de rencontre

Pour franchir un cap, la structure accueille Aurore Boby, depuis le mois de septembre. Coordinatrice du CRCH, elle entend faire de L'Évasion un «acteur incontournable» dans le rapprochement entre les deux mondes. «L'idée, c'est déjà de recenser sur notre site internet tout ce qui existe dans la

Aurore Boby, équipée d'un gilet vibrant pour les personnes malentendantes. Photo DNA / CT pratique de sorties culturelles», explique la jeune femme.

Aurore Boby souhaite aller plus loin et organiser des moments de rencontre entre professionnels du médico-social et de la culture. «En ce moment, avec la crise sanitaire, c'est compliqué mais on espère pouvoir faire quelque chose au printemps. En petit comité si nécessaire.» Au mois d'octobre, le CRCH remettra ça à l'occasion d'une journée nationale handicap et création artistique. «Le CRCH bénéficie d'un réseau, qui gravite autour de L'Évasion, mais c'est peu formalisé. On veut le rendre plus visible», grâce à ces rendez-vous réguliers. «On est là pour répondre aux attentes des professionnels.»

Pour jouer pleinement son rôle de centre de ressources, le CRCH veut proposer à la fois de l'information, compilée pour les professionnels, alimenter un blog en billets thématiques, gérer et enrichir le fonds bibliothé-

caire, mettre à disposition des ouvrages, du matériel. «Pour le concert des Moorings, qui a dû être reporté, on devait fournir les gilets vibrants et les boucles magnétiques. Ce sont des équipements qui permettent aux personnes malentendantes de le vivre pleinement.»

### Créer un projet culturel n'est pas insurmontable

Pour la professionnelle, ce n'est pas si compliqué ni cher de mettre en place les éléments permettant d'accueillir les personnes en situation de handicap. «On veut dédramatiser le sujet, en expliquant comment gérer la signalétique, l'accueil des différents publics.» Des formations de deux heures sont aussi proposées, sur la manière de créer un projet culturel, travailler avec un public sourd, atteint d'autisme, comme danser avec un corps différent...

Dans l'autre sens, le CRCH veut aussi sensibiliser les professionnels du handicap, pour leur montrer que créer un projet culturel n'est pas insurmontable, à la condition de bien le concevoir et de prévoir les conditions spécifiques d'accompagnement. «On veut donner la petite impulsion pour démarrer le projet. Le but c'est de donner envie aux professionnels d'aller plus loin, certains ont le déclic et tentent des choses par eux-mêmes», sourit Aurore Boby.

Cyril TROMSON





**dynamique** TERRITOIRE  
*évaluation* **indicateurs**

**moyens** *échanges*

PROBLÉMATIQUES  
ET ENJEUX  
IDENTIFIÉS

ALSACE **GOUVERNANCE**

**objectifs** *transversalité*

COPIIL 2020 **mobilisation**

Ces trois années sont riches d'enseignement. Elles ont permis d'identifier les enjeux primordiaux pour l'avenir du CRCH, enjeux qui seront pris en compte dans les perspectives 2021 annoncées ensuite :

### ► Les moyens face aux objectifs

Comme évoqué précédemment, les financements publics ont été réduits par rapport au budget prévisionnel en annexe de la convention : baisse des crédits attendus, non mobilisation de financeurs potentiels (Région Grand-Est), ce qui a **fragilisé le développement du projet**.

Les moyens donnés jusqu'à présent ont orienté le développement du CRCH vers la **mise en place progressive de moyens d'autofinancement** (abonnements, formations, futures prestations...). Pour l'instant, l'argent généré par l'autofinancement reste largement minoritaire dans le budget, d'autant plus fragilisé par le contexte sanitaire de l'année 2020, mais aussi et surtout parce que nos tarifications sont volontairement peu élevées dans le but de rester accessibles, voir même symboliques – comme c'est le cas pour les abonnements.

Néanmoins, le constat est flagrant : chaque mission de CRCH demande plus de moyens pour son développement, notamment en **temps de travail**, lequel pour l'instant est plafonné à un poste à 80 %.

Les besoins et attentes du terrain seront forcément encore plus nombreux avec le renforcement de la communication, phénomène qui sera accentué en 2021.

### ► Un déficit de notoriété ?

Le CRCH a été d'abord créé dans l'optique d'une reconnaissance et d'un soutien à une mission déjà menée partiellement mais de façon non structurée par des conseils et un apport d'expertise auprès d'autres acteurs sur la question art/handicap. C'est pourquoi, lorsque le CRCH a été mis en place officiellement à travers la convention, le **besoin était déjà existant** et la nécessité de communiquer largement n'était pas nécessaire. La mise en place d'une communication spécifique était envisagée à l'issue de la structuration de ce nouveau service calibré.

Dans un second temps, c'est la **vacance de poste**, qui impactait forcément la capacité de réponse face aux sollicitations déjà présentes en continu, qui a en effet davantage été une période de restructuration et de mise en place d'outils de communication (cf. partie bilan) que de diffusion massive de ceux-ci. Néanmoins, les moyens de communication globaux de L'Évasion ont en continu relayé l'activité du CRCH (Facebook, infolettres, etc.). L'année 2020 marque logiquement une montée en puissance sur ce point avec l'arrivée de la nouvelle coordinatrice, et logiquement un regain de notoriété et de sollicitations.

### ► La dynamique territoriale

Il a pu exister une confusion entre le rayonnement souhaité du CRCH (interdépartemental, donc alsacien) et l'implantation géographique de L'Évasion à Sélestat. Il y a eu une incohérence entre le périmètre du projet et les modalités de suivi et d'organisation de la gouvernance.



En clair, même si L'Évasion est basée à Sélestat, le projet du CRCH englobe bel et bien toute l'Alsace. Pour preuve, il ne faut pas forcément venir à Sélestat pour bénéficier des services du CRCH :

> Les services sont **accessibles en distanciel** (mail, téléphone, visioconférence, etc.).

> Les partenaires du champ culturel ou médico-social gravitant dans notre réseau sont **alsaciens, du nord au sud**.

> L'information sur les ressources et les activités accessibles centralisées sur notre site internet recouvre **tout le territoire alsacien**, voire au-delà.

> Mais aussi et surtout, **le déploiement des actions sur le territoire est déjà une réalité** : les participants aux formations sont issus de toute l'Alsace, voire du Grand Est. Cela sera de plus en plus systématique. Par exemple, une même sensibilisation sera donnée successivement dans le sud, au centre et dans le nord de l'Alsace.

Sans que cela soit contradictoire, il est très intéressant en termes de maillage territorial et de rayonnement d'une plus petite collectivité sur tout le territoire alsacien qu'un projet de cette nature s'implante à Sélestat et plus globalement en Centre Alsace, tout comme le Frac Alsace et l'Agence Culturelle du Grand Est.

Les services offerts par le CRCH sont, de fait, par l'implantation géographique, **plus facilement accessibles** aux structures sélestadiennes et du Centre Alsace. Néanmoins, cette relation de proximité CRCH - Sélestat doit être renforcée à l'avenir, car le CRCH est un véritable atout pour la Ville et sa politique culturelle.

### ► La gouvernance : mobilisation et nécessaire transversalité des partenaires

Depuis les premières réunions de préparation de la Convention et encore après la signature de l'accord multipartite, une démobilité de certains acteurs institutionnels a été constaté, notamment par l'absence lors de différentes réunions. Comme son nom l'indique, le CRCH est au carrefour de la Culture et du Handicap. Or, les interlocuteurs du CRCH au sein des collectivités sont jusqu'à présent positionnés presque quasi-exclusivement du côté culturel, ce qui ne répond pas à l'enjeu du CRCH qui est **d'intervenir tant auprès du secteur du handicap que du secteur culturel**.

Face à ce constat, nous avons travaillé à une meilleure identification des personnes ressources des collectivités signataire, ce qui a abouti – entre autres – à la présence renforcée des partenaires au **Comité de pilotage de bilan et perspectives** du 7 décembre 2020 (liste des participants en note <sup>1</sup>, page 9).

La convention 2017-2019/20 implique l'organisation, chaque année, d'un comité de pilotage. Or, cet **unique rendez-vous annuel n'est pas suffisant** alors que son rôle est essentiel. Comme l'indique la convention, il a « pour vocation de suivre l'exécution de la présente convention », et « permet de mener des débats contradictoires et éventuellement de proposer des réajustements ou des orientations nécessaires ».

Présenter un bilan annuel aux élus signataires de la convention est bien sûr nécessaire. Il manque néanmoins un positionnement politique plus clair, des perspectives, ainsi qu'une relation de proximité avec les techniciens des différentes collectivités prenant la forme de moments d'échange et de rendez-vous réguliers.



## ► Une fragilisation du projet global de L'Évasion

Comme évoqué plus haut, le CRCH était d'abord un moyen de reconnaître une action déjà existante de L'Évasion et de la soutenir. Mais vu les enjeux, ce sont des **missions exponentielles** qui ont été indiquées dans la convention, lesquelles selon le degré d'interprétation peuvent amener à des actions bien différentes. Ces ambitions, très fortes, ont nécessité le recrutement d'un coordinateur, ce qui a participé à fragiliser le projet global de L'Évasion en **alourdissant sa masse salariale** sans que le soutien financier puisse suffire.

## ► Les indicateurs d'évaluation de la Convention

Parallèlement, il n'existait **aucun indicateur précis** permettant un diagnostic objectif et factuel dans un cadre prédéfini et accepté par chacun des signataires. En effet, le conventionnement actuel fait état des actions à engager pour chaque mission du CRCH dans l'annexe II. Si l'Article 10 fait mention de la nécessité d'évaluer l'atteinte des objectifs et l'impact des actions entreprises, en revanche, il n'y a aucun détail concernant la manière d'évaluer concrètement l'ensemble. Le passage en revue du plan d'action, trop peu détaillé, n'est pas suffisant pour une évaluation. Tout naturellement, ce flou complexifie les opérations de bilan et de suivi, et leur transmission aux signataires de la convention. Cela a conduit à des frustrations de part et d'autre, relatives aux attentes très fortes et à l'appréciation personnelle de chacun des participants aux réunions.

## ► La question de l'espace

L'espace disponible pour l'activité en développement du CRCH n'est actuellement pas optimal. En dehors du bureau en open space de la coordinatrice, cette mission **manque d'espace** pour les rendez-vous, la mise en place d'un espace documentation/consultation de la bibliothèque, le stockage/ maintenance du matériel d'accessibilité, l'organisation de formations ou de sensibilisations dans les locaux, etc.

Si l'Apei Centre Alsace développe aujourd'hui un projet de réimplantation de L'Évasion, il s'agit d'un projet à long terme. En attendant, une réflexion devra être menée pour savoir si d'autres espaces peuvent être mis à disposition ailleurs. Des échanges avec la Ville ont déjà eu lieu, des transversalités et complémentarités avec d'autres acteurs peuvent être imaginées (CRMA, Maison des Aînés et des aidants, etc.).

## ► Temps participatif du Comité de pilotage 2020

À la suite de la présentation orale du bilan des réalisations ainsi que des problématiques et des enjeux, les personnes présentes au comité de pilotage du 7 décembre 2020 ont été invitées à s'exprimer selon la **méthode MétaPlan sur la base de 4 types de réactions possibles**. Les remarques collectées et discutées à cette occasion sont détaillées en page suivante.

## ► Ce qui crée l'enthousiasme

« Belle plateforme construite sur ces deux dernières années. »  
« L'accessibilité de la culture aux personnes en situation de handicap. »  
« La singularité de la structure et son implantation à Sélestat. »  
« Bilan et réalisations : important et très complet en 3 ans ! »  
« Missions et objectifs du CRCH ayant peu à peu gagné en clarté et en cohérence. »

## ► Ce qui dérange

« Manque encore la dimension de fédération des acteurs. »  
Réponse : il existe un réseau informel très important gravitant autour de L'Évasion, tant que le médico-social que dans le domaine culturel, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, du fait des activités variées de la structure. Un des enjeux de 2021 sera en effet de formaliser ce réseau.  
« Inadéquation moyens / objectifs. »  
« Absence de certains financeurs publics : ARS, Région... »

Qu'en pensez-vous ?

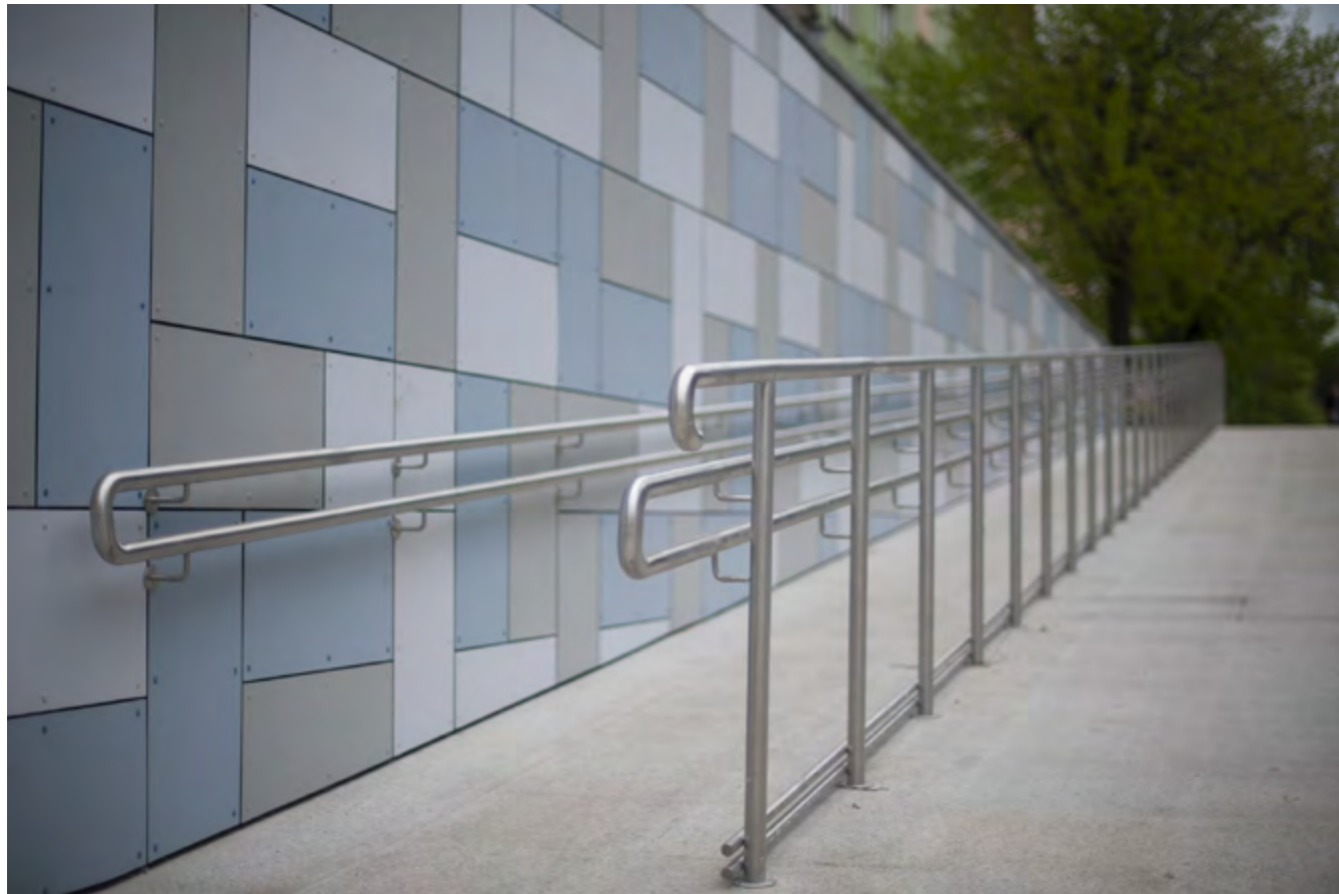


## ► Ce qui surprend

« Tout ce que j'ai appris sur le Centre et qui mérite d'être porté davantage à la connaissance de personnes et d'institutions. »  
Note : cette remarque concerne davantage la question des partenariats potentiels que la question de la communication.

## ► Ce qui questionne

« Pérennisation des moyens par rapport aux objectifs à plus long terme »  
« Les défis à relever : l'accroissement, la dynamique territoriale, la notoriété »  
« La question de l'abonnement pour des partenaires associatifs (de petite envergure) pour qui cela peut être une contrainte. »  
Réponse : pour l'instant, le CRCH n'a pas constaté ce type de difficulté, mais y sera particulièrement attentif à l'avenir.  
« Quelles sensibilisations pour amener le domaine de la santé à la culture ? Le chemin inverse semble moins compliqué. » Réponse : c'est un constat que le CRCH fait également. Une réponse de type sensibilisation permettra de répondre à cet enjeu en 2021.  
« La pertinence du portage du CRCH par l'Esat est à questionner à moyen/long terme. » « Une certaine indépendance permettrait d'être mieux identifié, mais aussi de mobiliser des financements plus facilement, car actuellement certains financeurs peuvent être réticents à financer le CRCH quand il finance déjà l'Esat, où à financer le CRCH avec le doute éventuel que cela vienne en réalité soutenir les autres missions de l'Esat. » Réponse : si on prend l'exemple d'Eco Manifestation Alsace, on voit que de longues années au sein de l'association Zone 51 ont été nécessaires avant son autonomisation. Actuellement, le modèle économique du CRCH est trop fragile pour envisager cela. Toutes les fonctions-supports absolument indispensables à son existence sont celles de L'Évasion / de l'Apei Centre Alsace (comptabilité, communication, moyens matériels, etc.). Même une augmentation du budget actuel et un doublement du poste actuel ne rendrait pas raisonnable une autonomisation du CRCH dans les quelques années à venir. Depuis sa création officielle en octobre 2017, c'est donc l'Apei/l'Esat qui soutient le CRCH, et non l'inverse.  
« Les moyens à mettre en œuvre pour réduire le déficit de notoriété. »  
Réponse : des pistes se dessinent comme la mobilisation des élus, la communication auprès des associations de maires du CD67, la présence de la coordinatrice aux Rendez-vous de l'Autonomie (notamment pour participer aux échanges dans le cadre du Schéma de l'autonomie), etc.



**événements fédérateurs**  
*tête de réseau* **moyens**

## PERSPECTIVES

*appui* **2021** axes

LABORATOIRE **GOUVERNANCE**

*ressources* *soutien technique*

COMPÉTENCES **enjeux**



Une bonne partie des sujets évoqués pendant le temps participatif font parfaitement écho aux perspectives dessinées pour l'année 2021. Ces perspectives sont le fruit des demandes recueillies sur le terrain, mais aussi d'entretiens dirigés et d'échanges menés à l'occasion de la prise de poste de la nouvelle coordinatrice du CRCH avec différents interlocuteurs au sein des collectivités <sup>6</sup>.

En plus de faire vivre l'existant, tel que détaillé dans la partie bilan, les priorités suivantes sont envisagées à partir de 2021. Certaines ont été précisées à l'occasion du Comité de pilotage.

## 5 axes à renforcer

### 1. La gouvernance

#### ► Instauration de plusieurs niveaux de travail partenarial

- Un **comité de pilotage annuel** (instance politique)
- **Plusieurs comités techniques** annuels de manière à renforcer les liens avec les techniciens des collectivités et à bénéficier de leurs conseils
- Un **comité d'experts**, qu'il s'agit de créer. Il sera constitué de professionnels de la culture, de professionnels du médico-social ainsi que de personnes en situation de handicap, et permettra de discuter et d'appuyer les décisions et les orientations du CRCH. Le rythme des réunions est à définir et s'adaptera aux besoins. Les personnes présentes au comité de pilotage du 7 décembre 2020, ainsi que les techniciens des collectivités, seront sollicitées dans le courant de l'année 2021 pour identifier les personnes ressources.

#### ► Rédaction d'une nouvelle Convention pluriannuelle 2022-2024

L'année 2020 n'ayant pu permettre, du fait de la crise sanitaire, la rédaction d'un nouveau conventionnement, la rédaction d'un nouvel avenant était dans un premier temps envisagé pour 2021. Après discussion, il semblerait que cela ne soit pas nécessaire : les subventions des différentes collectivités pourront être accordées par le biais de demandes de subventions classiques.

L'année 2021 sera en revanche dédiée à la **rédaction collaborative** d'un nouveau conventionnement triennal (2022-2024). La méthodologie suivante est établie au courant du comité de pilotage selon un consensus :

**Temps imparti.** Premier semestre 2021, avec un objectif de signature en juin (voire en septembre au plus tard). Une vigilance importante doit être portée aux échéances électorales.

<sup>6</sup> Les entretiens ont eu lieu avec :

- > M. Pierre Vogler, conseiller Action territoriale et Politiques interministérielles pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à la Drac Grand Est
- > Mme Esther Weiss, coordinatrice de l'équipe Accueil de la MDPH du Haut-Rhin
- > Mme Stéphanie Bund, chargée de mission Développement des publics au sein de la Direction de l'Éducation, de la Culture et des Sport au Département du Haut-Rhin
- > Mme Fanny Wilhelm, référente territoriale sur le secteur de Sélestat, mission Culture Tourisme au Département du Bas-Rhin
- > Stéphane Machi, directeur pôle Attractivité et Épanouissement de la personne, Ville de Sélestat.

**Forme des échanges.** Plusieurs **réunions du comité technique**, et une réunion de **validation du comité de pilotage**. L'avis consultatif du comité d'experts est envisageable.

**Animation des réunions et suivi de la rédaction.** Coordinatrice du CRCH.

**Méthode.** Travailler à partir de modèles de convention existants. Partir des enseignements tirés du premier conventionnement pour fixer les objectifs du second (par exemple, les indicateurs d'évaluation). Clarifier les attentes de chacune des parties en présence. Les documents travaillés figureront dans un espace en ligne accessible à tous.

**Participants à la rédaction.** La Drac, la CEA et la Ville de Sélestat. Les personnes présentes au Comité de pilotage du 7 décembre précisent qu'il est important de mobiliser également l'ARS et la Région pour ce nouveau conventionnement. Le développement de la formation et le caractère plus concret des actions dans le domaine du handicap permettront sûrement d'ouvrir à nouveau le dialogue.

#### Enjeux.

- > La **représentativité des techniciens** chargés de la culture et des techniciens chargés de l'autonomie pour chacune des collectivités.
- > Un **comparatif** avec d'autres structures ressources, notamment celles membres du Réseau Entrelacs, est important à réaliser pour préparer ce nouveau conventionnement (actions, nombre de postes, budgets annuels...).
- > Il est conseillé au CRCH de s'inspirer de ce qui a été fait pour le nouveau conventionnement du Pôle régional musical Cadence : **dessiner trois scénarios** budget/missions. Sur cette base claire, les partenaires présents pourront parler concrètement de la répartition des moyens.

### 2. Les moyens au regard des enjeux

Comme dit précédemment, le travail autour des moyens est nécessaire pour accompagner comme il se doit le déploiement du CRCH :

- > Mettre en œuvre d'avantage nos méthodes d'autofinancement (locations de matériel, abonnements, formations, etc.),
- > Renforcer et pérenniser des financements accordés par les partenaires institutionnels,
- > Diversifier le plan de financement actuel en re-mobilisant Région Grand Est et ARS.

### 3. Les informations et les ressources disponibles

Si notre site internet est à présent fonctionnel, il est nécessaire de l'alimenter plus massivement à deux niveaux notamment :

- Le **référencement des ressources qui existent déjà sur le territoire alsacien** (livres sur la thématique culture/handicap des bibliothèques municipales et départementales, matériel varié, ressources culturelles itinérantes...).
- L'**enrichissement des activités et pratiques artistiques accessibles** en référençant ce qui existe partout en Alsace, et dans tous les domaines culturels possibles. Cela permettra de valoriser les acteurs s'impliquant dans la création d'une offre culturelle accessible mais aussi de progressivement devenir un outil

fiable, centralisant l'information pour les personnes en situation de handicap, leurs entourages et les personnes qui les accompagnent.

#### 4. Aider nos publics à mieux cerner le rôle d'appui du CRCH

Dans la continuité des outils de communication créés, il s'agit de **diffuser nos supports et documents dans des points relais stratégiques**. Il s'agit aussi de tout mettre en œuvre pour que les Points infos conseils deviennent un réflexe et pour apporter une réponse adaptée à travers un circuit d'accompagnement personnalisé. En effet, le nombre d'abonnés se multipliant, de plus en plus d'accompagnements vont avoir lieu pour œuvrer concrètement à une meilleure accessibilité des lieux et événements culturels aux personnes en situation de handicap. Attention toutefois à ne pas faire abstraction de notre capacité de réponse actuelle, avec un poste à 80 %.

#### 5. Rôle de tête de réseau

Il s'agit de s'emparer plus franchement de ce rôle de tête de réseau, **en fédérant et en animant le réseau d'acteurs** qui gravite autour de L'Évasion et qui s'est construit au fur et à mesure des années. Des rendez-vous réguliers permettront de répondre aux besoins exprimés par les professionnels des deux secteurs, notamment celui de se rencontrer pour comprendre les pratiques de l'autre secteur et ainsi s'enrichir mutuellement. Un temps fort sera également envisagé en fin d'année.

La coordinatrice veillera également à progressivement **mieux identifier les professionnels et les missions des autres lieux ressources du territoire**, de manière à les inclure et à les solliciter pour les temps de partages, mais aussi pour orienter aux mieux les professionnels en fonction de leurs besoins. Il est important de préciser que l'animation de réseau est très chronophage et nécessite une grande mobilisation en matière de temps, et donc de moyens humains.

## 4 actions phares

### 1. L'Apei Centre Alsace et la Ville de Sélestat : laboratoire d'expérimentation

Il s'agira de tisser des liens plus étroits avec la Ville de Sélestat et ses différentes structures, culturelles notamment, pour qu'elles s'emparent au mieux des services du CRCH et que le CRCH puisse agir aux côtés de la politique de la Ville en faveur des personnes en situation de handicap.

L'Apei Centre Alsace, par la diversité de ses structures, des professionnels qui y travaillent et par son ouverture à la culture, sera parallèlement un terrain privilégié pour tester des expériences culturelles innovantes accompagnées par le CRCH.



En 2021, le CRCH encouragera notamment les structures culturelles sélestadiennes à participer à DuoDay : ce dispositif national, encouragé par Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, permet à un salarié de former, le temps d'une journée, un duo avec une personne en situation de handicap intéressée par le métier qu'il exerce. Si beaucoup d'entreprises (commerces, BTP, assurances, etc.) participent en Alsace, les structures ne sont en revanche pas mobilisées. Le CRCH souhaite donc les encourager en ce sens. Plusieurs structures culturelles sélestadiennes, contactées à l'automne 2020, ont marqué leur intérêt pour l'édition 2021.

### 2. La montée en compétences des acteurs

Cette montée en compétences sera permise grâce aux formations et aux sensibilisations. Format plus court – de deux heures environ – et gratuit pour les participants, les **sensibilisations créées en 2021** concerneront des thématiques comme :

- **Les musiques actuelles accessibles**, en partenariat avec Zone 51
- **Le B.A.ba d'un projet culturel en structure médico-sociale**

Les **formations feront l'objet d'un travail approfondi sur plusieurs axes** :

- > Sortir un **catalogue de formation** en début d'année 2021 qui contiendra à la fois la reprogrammation de formations qui ont déjà eu lieu (suite à des demandes exprimées en 2020) et le montage de nouvelles formations. Sont envisagées :
  - > une formation **Danse et corps différents** en partenariat avec POLE SUD - Centre de développement chorégraphique national à Strasbourg,
  - une formation dans le cadre du dispositif **Erasmus +**, et en partenariat avec une structure culturelle polonaise et une autre espagnole. Il s'agira d'accompagner des artistes en situation de handicap dans l'appropriation d'outils de création artistique et numérique à domicile. La réponse concernant l'obtention du projet, reçue en février 2020, est positive.
  - une formation **Souffleurs d'images**, qui aura pour but de mobiliser des bénévoles alsaciens pour accompagner des spectateurs et des visiteurs en situation de handicap visuel dans des musées et dans des lieux de spectacle vivant alsaciens.
- > Terminer la **démarche de certification Datadock**, pour pouvoir ensuite plus facilement obtenir la certification Qualiopi. En plus de la légitimité et de l'indication de qualité, il s'agit de permettre aux professionnels des collectivités de participer à nos formations – certaines collectivités n'autorisent pas, en effet, les formations auprès d'organismes non certifiés.

### 3. Le soutien technique

Dans la mise en œuvre de notre parc de matériel dédié à l'accessibilité (maintenance, rangement, prêt, transport...), les **travailleurs de L'Évasion** auront un rôle primordial en 2021 et seront formés dans ce but.

### 4. Des événements fédérateurs

Le CRCH ayant aussi pour but de sensibiliser le grand public aux questions de handicap par le biais de la culture, un lien étroit avec la **programmation de L'Évasion** sera entretenu (ciné-débats, etc).

Par ailleurs, une **réflexion concernant le festival Charivari 2022** sera menée de manière à envisager une formule plus viable économiquement parlant. En attendant, le mois d'octobre 2021 permettra d'expérimenter une nouvelle formule d'événement : une **journée professionnelle autour de la thématique « Handicap et création artistique »**, accompagnée de spectacles, d'un ciné-débat et d'ateliers de pratiques artistiques en structures médico-sociales. Le tout, s'adressant à la fois aux professionnels et au grand public, privilégiera l'intervention d'artistes en situation de handicap.





# ANNEXES

## Centre Ressources Culture & Handicap

Le Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) est le **premier réseau d'Alsace** dédié à l'**amélioration de l'accès aux pratiques culturelles et artistiques des personnes en situation de handicap**.

Cet espace de recherche, de documentation et de formation répond à un double objectif : **soutenir les structures médico-sociales** dans le développement de projets culturels d'établissement et **aider les établissements et porteurs de projets culturels** à mieux prendre en compte les personnes en situation de handicap.

Les activités du CRCH s'organisent autour de plusieurs **missions ouvertes à tous** - d'information, de formation, de documentation, de conseils, de sensibilisation...

Le CRCH anime une dynamique qui permet aux structures de partager leurs expériences, de se nourrir de celles des autres, de rencontrer leurs pairs dans une dynamique de coopération pour **ensemble, aller plus loin**.

En complément, le CRCH propose un ensemble d'outils et de services dédiés à ses abonnés.

### Nos missions et services

- ▶ Veille d'actualité
- ▶ Centre de documentation numérique et physique
- ▶ Recensement d'activités et sorties accessibles
- ▶ Sessions d'information
- ▶ Catalogue de formations
- ▶ Espace de formation
- ▶ Conseils
- ▶ Accompagnement au montage de projets culturels inclusifs
- ▶ Outils pratiques: filmothèque, artothèque, guides, tutoriels...
- ▶ Fonds technique, banque de matériel participant à l'accessibilité des événements
- ▶ Partage d'expériences et rendez-vous conviviaux

Avec le soutien de



**L'ÉVASION**

Licence n°1-1050917 / n°2-1050918 / n°3-1050919

**l-evasion.fr**

1 rue du Tabac - 67600 Sélestat  
03 88 85 03 86

culture-handicap@apeicentrealace.fr

L'Évasion, un projet de



## Supports de communication : flyer pour les Points Info Conseils

### Recto



Mon **exposition** est-elle **accessible** à tous?

Je travaille dans une **structure médico-sociale**. Est-ce compliqué de faire venir un **artiste**?

Je suis **sourde**. Quelles pièces de **théâtre** aller voir cette année?

**Point Info Conseils**

Le **Centre Ressources Culture et Handicap** est là pour répondre à vos questions

Comment créer un **projet artistique** avec des personnes en situation de **handicap mental**?

### Verso



**i** Le **Point Info Conseils** du **Centre Ressources Culture et Handicap**

**Pour qui ?**

- ▶ Les professionnels du champ médico-social
- ▶ Les professionnels du domaine culturel
- ▶ Les personnes en situation de handicap

**Pour quoi ?**

- ▶ Informations, conseils et bases méthodologiques pour accueillir des personnes en situation de handicap dans ma structure, développer des projets artistiques dans mon institution, découvrir les dispositifs existants
- ▶ Identification des besoins en formation
- ▶ Repérage d'activités accessibles

**Quand ?**

- ▶ Le mardi, de 14h à 17h, sur rendez-vous

**Comment ?**

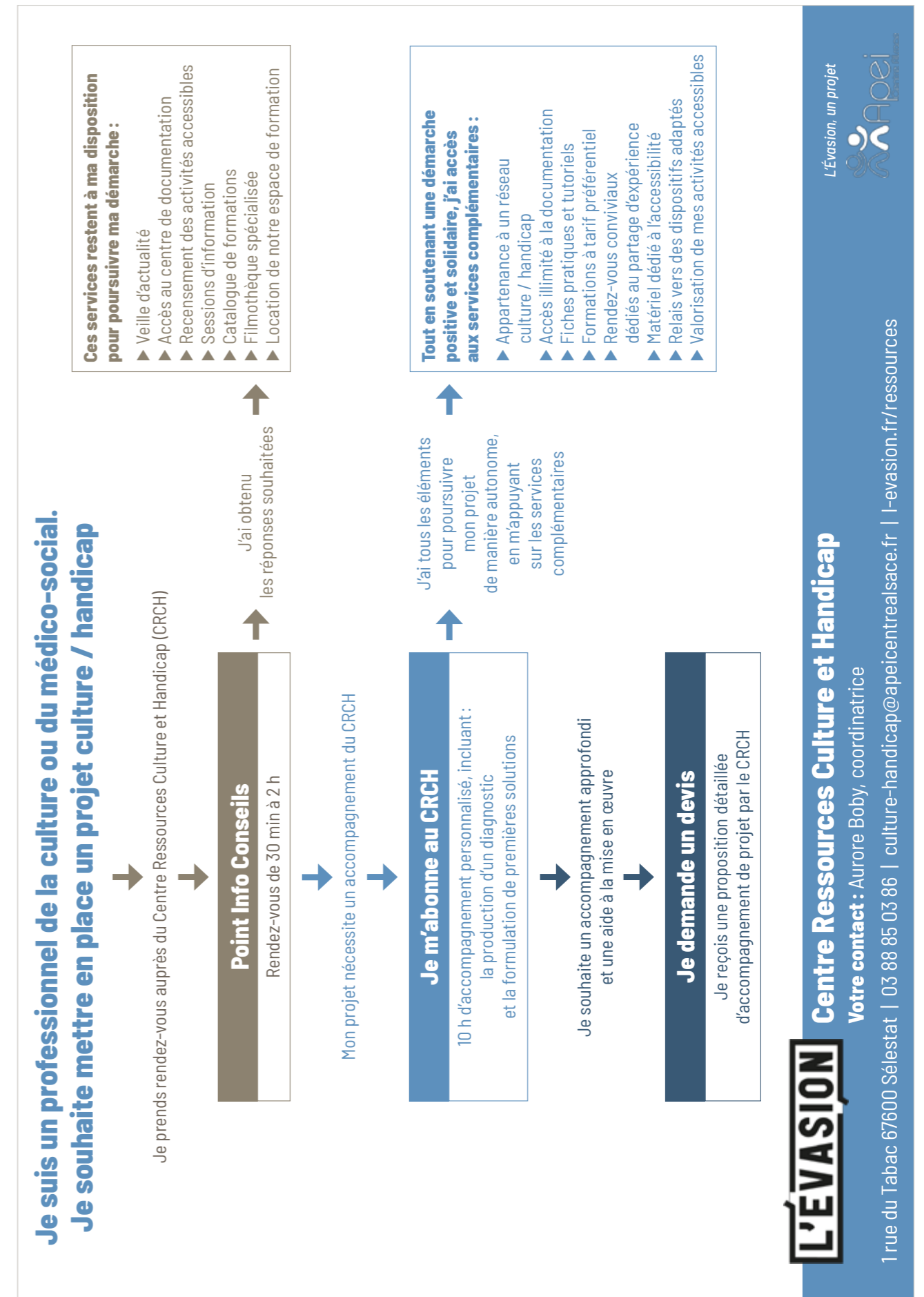
Par courriel ▶ [culture-handicap@apeicentrealface.fr](mailto:culture-handicap@apeicentrealface.fr)  
 Par téléphone ▶ 03 88 85 03 86  
 Sur internet ▶ [www.l-evasion.fr/ressources/](http://www.l-evasion.fr/ressources/)

**Centre Ressources Culture et Handicap**

**L'ÉVASION** 1 rue du Tabac 67600 Sélestat

**ars** **ALSACE** **Sélestat** **L'Évasion, un projet** **Apeï** **Culture**

## Supports de communication : schéma d'accompagnement





**« CELUI QUI CHANTE »**

DOCU-DÉBAT

Simon Parzybut, jeune ténor promis à une carrière internationale, se retrouve tétraplégique à l'âge de 25 ans après un accident. Pas question pour lui d'abandonner : il a des contrats en vue. Derrière sa caméra discrète, Pierre Verdez suit durant un an les séances de kiné, le travail du souffle et les cours de chant, petites victoires du corps et de l'esprit, dans les couloirs du centre de rééducation de Berck-sur-Mer... jusqu'au retour sur scène du jeune homme, au sein d'un chœur de renommée internationale. Un film plein de punch, bourré d'humour, une leçon de vie.

Documentaire de Pierre Verdez (2014, France). Avec Simon Parzybut. Durée: 58 min.

Projection mercredi 13 mai à 20h30 au cinéma Le Sélect, suivie d'une rencontre avec Simon Parzybut, proposée par le Centre Ressources Culture et Handicap et animée par Isabelle Imbert du pôle musical régional Cadence, en partenariat avec le festival En mai chante ! ce kil te plaît... des Tanzmatten. Billetterie et séance au Sélect, 48 rue du Président-Poincaré, à Sélestat. Tél. 03 88 92 86 16.

**TANZMATTEN** **cadence**

MER 13.05.20 20h30

9

**« HORS NORMES »**

FILM | AVANT-PREMIÈRE

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui d'enfants et d'adolescents autistes. Ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés « d'hyper complexes ». Huit ans après avoir cartonné avec *Intouchables*, Éric Toledano et Olivier Nakache abordent à nouveau le handicap avec *Hors normes*, qui sort le 23 octobre. Au départ de ce film plein d'humanité, une rencontre. Celle, il y a 25 ans, avec le directeur d'une association spécialisée dans l'accueil et l'insertion d'enfants et adolescents autistes. « Les scènes ont toutes été vécues dans la réalité », précisent les réalisateurs, qui se sont immergés durant deux ans au sein de structures spécialisées. À l'écran, Vincent Cassel et Reda Kateb sont entourés de personnes autistes et de travailleurs sociaux.

Comédie dramatique réalisée par Éric Toledano et Olivier Nakache (France, 2019).  
Durée : 1h54. Avant-première en présence des réalisateurs (sous réserve), avec le Centre Ressources Culture et Handicap. Billetterie et séance au cinéma Le Sélect, 48 rue du Président-Poincaré, à Sélestat. Tél. 03 88 92 86 16.

**Le Sélect**

DIM 06.10.19 AU CINÉMA SÉLECT

5

## Exemples de programmation de ciné-débats

**APÉRO-RENCONTRE AVEC LES ACTEURS**

Au casting de *Chacun pour tous* figurent Vincent Chalambert et Clément Langlais, deux acteurs membres d'une compagnie pas comme les autres. La troupe professionnelle du Théâtre de Cristal (95) est composée d'acteurs en situation de handicap psychique. C'est la première fois que des comédiens du groupe se voient confier des rôles de premier plan au cinéma. « Il faut laisser les gens développer leur art à partir de ce qu'ils sont. » Tel est le credo d'Olivier Couder, le directeur artistique. Les talents ne manquent pas. Le défi du Théâtre de Cristal, c'est de les faire accepter. « Ce n'est pas encore rentré dans les mœurs de confier des rôles à des comédiens en situation de handicap. Même les rôles de personnes handicapées sont interprétés par des valides, comme dans *Rain Man* », souligne Olivier Couder, qui est en train de monter une agence artistique pour comédiens extra-ordinaires. Ils rencontreront le public avant la projection, lors d'un apéro-débat convivial à L'Évasion.

**MARDI 28.01.20**  
19h L'ÉVASION 20h30 LE SÉLECT

**« CHACUN POUR TOUS »**

CINÉ-DÉBAT

En pleine préparation des Jeux paralympiques, l'équipe française de basketteurs se trouve privée de ses meilleurs joueurs... Le coach (Jean-Pierre Darroussin) décide de tricher en recrutant des valides (Ahmed Sylla et Olivier Barthélémy). Même la psychologue de la fédération (Camélia Jordana) ne se rend compte de rien. Avec sa directrice de casting, le réalisateur Vianney Lebasque a fait des recherches durant quatre mois dans des Esat et auprès de travailleurs sociaux pour trouver les jeunes interprètes en situation de handicap, avant de découvrir l'équipe du Théâtre du Cristal. Son plus gros défi ? Non pas le handicap, mais le jeu sportif : il fallait donner l'impression que tout le monde avait le niveau des Jeux paralympiques !

Comédie réalisée par Vianney Lebasque (France, 2018). Durée : 1h34. Avec Ahmed Sylla, Jean-Pierre Darroussin, Camélia Jordana, Vincent Chalambert, Clément Langlais...

À 19h, à L'Évasion, apéro-débat avec Vincent Chalambert et Clément Langlais, acteurs, et Olivier Couder, directeur du Théâtre du Cristal, animé par le Centre ressources culture et handicap de L'Évasion, gratuit. À 20h30, au cinéma Le Sélect, projection du film. Billetterie au cinéma, 48 rue du Président-Poincaré, à Sélestat. Tél. 03 88 92 86 16.

6

7

## Supports de communication : formations

# Centre Ressources Culture & Handicap

## FORMATION

FORM/03

### « Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels »

Les acteurs culturels et agents d'accueil et de médiation doivent développer des compétences pour assurer l'accueil et la communication de tous les publics dans leurs structures culturelles. Au travers de mises en situation, d'échanges et de présentations théoriques, il s'agit de découvrir la culture sourde et le quotidien des personnes sourdes pour permettre une communication et un accueil adaptés à ce public spécifique.

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre la surdité
- Maîtriser les enjeux de la communication avec le public sourd
- Se constituer une base de données d'outils, de ressources et de structures compétentes
- Maîtriser 30 signes de base

#### Méthodes pédagogiques

- Exercices pratiques en binômes ou sous-groupes
- Utilisation de supports numériques et documents papiers
- Synthèse-évaluation de la formation

#### Programme

- **Comprendre la surdité**
  - La surdité, qu'est-ce que c'est ?
  - Mises en situation
  - Apports théoriques
- **Connaître l'histoire de la LSF (langue des signes française) et le rôle de l'interprète F/LSF dans le milieu culturel**
  - Apports théoriques et historique de la LSF
  - Comment travaille un interprète, quand et pourquoi faire appel à ce corps de métier
- **Communiquer avec un sourd**
  - Maîtriser les 30 signes de base et le vocabulaire spécifique à l'accueil
  - Mise en pratique
- **Création d'outils ou de supports**
  - Échanges en ateliers
  - Exemple d'adaptations et d'outils possibles

#### Intervenantes

**Rachel Fréry** et **Séverine Michel George**, interprètes français/langue des signes française diplômées, pratiquant le chansigne depuis six ans et l'adaptation des spectacles vivants.

#### Informations pratiques

**Durée** 1 jour (7 heures)  
**Lieu** L'Évasion  
1 rue du Tabac  
Sélestat  
**Date** 30 août 2019  
**Horaires** 9h-12h30 / 13h30-17h  
**Limité à** 15 participants

#### Tarifs (net par personne)

**Adhérents CRCH** 100 €  
**Non-adhérents CRCH** 200 €

#### Public visé et prérequis

- Les acteurs culturels et agents d'accueil de structures culturelles, les organisateurs de festivals...
- Être impliqué dans l'accueil du public au sein d'une structure ou d'un projet culturel

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentrealisace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



# Centre Ressources Culture & Handicap

## FORMATION

FORM/04

### « Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel »

« Favoriser l'inclusion sociale en veillant à l'accessibilité réelle aux activités physiques, culturelles, artistiques et sociales, domaines qui font partie intégrante des parcours de vie de tout un chacun. » Voici l'un des objectifs phare de la Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme. Mais concrètement, quelles pratiques culturelles et artistiques peut-on offrir à une personne avec autisme ? Quels projets peuvent être montés en tenant compte des spécificités et de la grande hétérogénéité de ce que l'on appelle désormais les « Troubles du spectre de l'autisme » ? Cette formation permet aux artistes, porteurs de projets culturels et médiateurs de mieux appréhender les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme afin de pouvoir mettre en œuvre avec elle des activités créatives.

#### Objectifs pédagogiques

- ▶ Se familiariser avec les Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- ▶ Apprendre à adapter les pratiques artistiques et les activités de médiation à un public avec autisme

#### Méthodes pédagogiques

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Exercices pratiques en sous-groupes
- ▶ Utilisation de supports ludiques et documents papiers
- ▶ Synthèse-évaluation de la formation

#### Programme

- ▶ **Vivre une expérience autistique avec le parcours ABC** (Autisme Bien Comprendre)
- ▶ **Mieux connaître les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)**
  - Comment se manifestent-ils?
  - Les particularités de fonctionnement de la personne avec autisme dans sa manière d'entrer en relation et de communiquer
- ▶ **Préparer un atelier de pratique artistique**
  - Les points de vigilance à respecter dans l'organisation d'activités de médiation
- ▶ **Échanges et bilan**

#### Intervenantes

Professionnelles du Centre de Ressources Autisme (CRA) Alsace.

#### Informations pratiques

**Durée** 1 jour (7 heures)  
**Lieu** L'Évasion  
 1 rue du Tabac - 67600 Sélestat  
**Date** 1<sup>er</sup> octobre 2019  
**Horaire** 9h-12h30 / 13h30-17h  
**Limité à** 15 participants

**Tarifs** (net par personne, déjeuner compris)

**Adhérents CRCH** 50 €  
**Non-adhérents CRCH** 100 €

#### Public visé et prérequis

- ▶ Artistes, médiateurs culturels, porteurs de projets artistiques...
- ▶ Être impliqué dans l'accueil ou la médiation au sein d'une structure ou d'un projet culturel

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
 culture-handicap@apeicentrealssace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



# Centre Ressources Culture & Handicap

## FORMATION

FORM/05

### « Accompagner les personnes non ou malvoyantes dans une exposition ou un lieu patrimonial »

Dans une structure culturelle, les visiteurs viennent avant tout « voir » l'architecture, les œuvres d'art ou les vestiges archéologiques. Dans ce cas, comment rendre ces éléments accessibles aux personnes qui ne voient pas ou qui voient mal ? Le toucher est-il la seule solution ? Parle-t-on des couleurs ? Faut-il transcrire tous les textes de l'exposition en braille ? Cette formation permettra d'acquérir les bons réflexes et les méthodes pour faire découvrir une exposition ou un lieu patrimonial à des personnes en situation de handicap visuel. Les outils évoqués pourront également enrichir les médiations destinées aux autres publics.

#### Objectifs pédagogiques

- ▶ Se familiariser avec les différents types de handicap visuel
- ▶ Acquérir les bons réflexes pour l'accueil de publics non ou malvoyants
- ▶ Apprendre comment adapter ses activités de médiation pour des publics en situation de handicap visuel

#### Méthodes pédagogiques

- ▶ Apports théoriques, exemples concrets, exercices pratiques
- ▶ Supports ludiques, numériques et documents papiers
- ▶ Synthèse-évaluation de la formation

#### Programme

- ▶ **Les publics en situation de handicap visuel**
  - Diversité des handicaps et caractéristiques de ces publics
  - Tour d'horizon des a priori
- ▶ **L'accueil et les déplacements**
  - Points de vigilance
  - Techniques simples pour des déplacements en sécurité
- ▶ **Échange oral et explications**
  - L'art de la description
- ▶ **La multisensorialité**
  - Public en autonomie ou avec le médiateur culturel
- ▶ **Les outils tactiles**
  - Tour d'horizon des différentes techniques
  - Fabriquer un outil tactile éphémère efficace
- ▶ **Échanges et bilan**
  - L'occasion d'enrichir les médiations destinées aux autres publics ?

#### Intervenante

**Aurore Boby**, médiatrice culturelle et coordinatrice du CRCH

#### Informations pratiques

**Durée** 1 jour (7 heures)  
**Lieu** L'Évasion  
 1 rue du Tabac - 67600 Sélestat  
**Date** 24 novembre 2020  
**Horaire** 9h-12h30 / 13h30-17h  
**Limité à** 15 participants

**Tarifs** (net par personne, déjeuner compris)

**Abonnés CRCH** 50 €  
**Non-abonnés CRCH** 100 €

#### Public visé et prérequis

- ▶ Médiateurs culturels, agents d'accueil de centre d'art moderne et contemporain, de lieu de patrimoine ou de musées d'histoire, de beaux-arts, d'archéologie ou d'architecture. Porteurs de projets artistiques...
- ▶ Être impliqué dans l'accueil du public ou la médiation au sein d'une structure ou d'un projet culturel

Si la situation sanitaire ne permet pas à la formation d'avoir lieu en présentiel, celle-ci sera maintenue en distanciel.

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
 culture-handicap@apeicentrealssace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet





# Centre Ressources Culture & Handicap

## INSCRIPTION AUX FORMATIONS

### Module de formation

Date de la session .....

Intitulé du module .....

### Le/la participant(e)

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Email .....

Téléphone .....

### Contact administratif / RH

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Email .....

Téléphone .....

Merci de remplir un formulaire par personne.

### Votre structure

Nom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

est abonnée /  n'est pas abonnée au Centre Ressources Culture et Handicap  Je ne sais pas

### Prise en charge financière

La formation est prise en charge par :

La structure  Un OPCA  DIF / CPF  Autre  Je ne sais pas

Merci de nous adresser les documents de prises en charge dès que vous les obtenez.

### Informations complémentaires

Régime particulier pour le déjeuner .....

Autre .....

1 / 2



1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentrealisace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



- J'autorise le Centre Ressources à utiliser les données recueillies dans le cadre de ses missions.  
 J'autorise /  Je n'autorise pas le Centre Ressources à envoyer des newsletters (une fois par mois) et des mails d'actualité.

Fait à ..... , le / /

Signature (nom, fonction, cachet)

Merci de renvoyer ce document rempli et signé à : culture-handicap@apeicentrealisace.fr  
 ou par courrier : Centre Ressources Culture et Handicap - L'Évasion - 1 rue du Tabac - 67600 Sélestat  
 Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler le 03 88 85 03 86.

### RGPD / Loi Informatique et Libertés

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons au moyen de ce formulaire des données à caractère personnel vous concernant.

**Identité du responsable de traitement.** M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace  
 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@apeicentrealisace.fr

**Finalités du traitement - données collectées.** Nous collectons les données à caractère personnel nécessaires à la gestion de votre abonnement au Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement.

**Destinataires des données collectées.** Seules les personnes habilitées peuvent avoir accès à ces informations, selon des niveaux définis. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou revendues à des tiers.

**Durée de conservation.** Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement.

**Droits.** Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et/ ou exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre DPO, Sandra Spuck, par courriel: dpo@apeicentrealisace.fr ou en vous adressant au Siège social.

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). 2 / 2

# Centre Ressources Culture & Handicap

## QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

### Module de formation

Date de la session .....  
Intitulé du module .....

**Vos coordonnées** Nom ..... Prénom .....  
Structure .....

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?  
.....

Qui a pris l'initiative de vous inscrire à cette formation ? (vous-même, votre employeur... ?)  
.....

### Votre évaluation (de 1 très négatif à 5 très positif)

**L'organisation**

Communication avant la formation	1	2	3	4	5
Clarté des objectifs de la formation	1	2	3	4	5
Durée de la formation	1	2	3	4	5
Articulation de la/des journée(s)	1	2	3	4	5

(commentaire) .....

**La pédagogie**

Articulation des thèmes	1	2	3	4	5
Qualité du contenu théorique	1	2	3	4	5
Qualité du contenu pratique	1	2	3	4	5
Rythme de progression	1	2	3	4	5
Qualité de l'approche pédagogique	1	2	3	4	5
Qualité des supports pédagogiques	1	2	3	4	5
Écoute et disponibilité du/des formateur(s)	1	2	3	4	5
Qualité d'animation	1	2	3	4	5

(commentaire) .....

1 / 2



Licence n°1-1050917 / n°2-1050918 / n°3-1050919

1 rue du Tabac - 67600 Sélestat  
03 88 85 03 86  
evasion@apeicentrealssace.fr

L'Évasion, un projet de



**l-evasion.fr**

**Les moyens**

Les locaux	1	2	3	4	5
Les supports mis à disposition	1	2	3	4	5
Le matériel mis à disposition	1	2	3	4	5

(commentaire) .....

**Le groupe**

Ambiance générale	1	2	3	4	5
Nombre de personnes	1	2	3	4	5
Motivation et attention	1	2	3	4	5
Homogénéité	1	2	3	4	5

(commentaire) .....

**Le bénéfice retiré**

Adéquation de la formation avec vos attentes	1	2	3	4	5
Atteinte des objectifs	1	2	3	4	5
Utilité de la formation	1	2	3	4	5

(commentaire) .....

**Bilan global** Recommanderiez-vous cette formation à d'autres personnes?  oui  non  
(autres remarques et suggestions) .....

J'autorise le Centre Ressources à utiliser les données recueillies dans le cadre de ses missions.

Merci de nous remettre ce questionnaire sur place ou de le renvoyer à [culture-handicap@apeicentrealssace.fr](mailto:culture-handicap@apeicentrealssace.fr).  
Ce questionnaire de satisfaction fait partie de notre processus d'amélioration continue. Merci pour votre contribution.

2 / 2

### RGPD / Loi Informatique et Libertés

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons au moyen de ce formulaire des données à caractère personnel vous concernant.

**Identité du responsable de traitement.** M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace  
10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / [siege@apeicentrealssace.fr](mailto:siege@apeicentrealssace.fr)

**Finalités du traitement - données collectées.** Nous collectons les données à caractère personnel nécessaires à l'amélioration de la qualité des formations et services du Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement.

**Destinataires des données collectées.** Seules les personnes habilitées peuvent avoir accès à ces informations, selon des niveaux définis. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou revendues à des tiers.

**Durée de conservation.** Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement.

**Droits.** Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et/ ou exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre DPO, Sandra Spuck, par courriel: [dpo@apeicentrealssace.fr](mailto:dpo@apeicentrealssace.fr) ou en vous adressant au Siège social.

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).



# Centre Ressources Culture & Handicap

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT / STRUCTURES

**Nom de la structure** .....

**Adresse** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Email générique** .....

**Téléphone général** .....

**Site web** .....

**Logo** Merci d'envoyer le logo (jpg, png, tif, pdf...) à culture-handicap@apeicentrealstace.fr

Réseaux sociaux **Facebook** @..... **Instagram** @.....

**Twitter** @..... **Autre** .....

Nombre de salariés ..... Année de création ..... Code NAF ..... Siret .....

Statut  Association  Entreprise  Collectivité  Autre .....

Zone d'intervention  Bas-Rhin  Haut-Rhin  Autre .....

Domaine  Médico-social  Culturel  Économie sociale et solidaire  Autre .....

**Missions de la structure** .....

.....

.....

.....

1 / 2



APEI CENTRE ALSACE - 10 rue Ignace Spies 67600 Sélestat  
IBAN FR76 1027 8013 0000 0228 3464 549 - BIC CMCIFR2A

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentrealstace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



# Centre Ressources Culture & Handicap

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT / STRUCTURES

**Nom de la structure** .....

**Adresse** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Email générique** .....

**Téléphone général** .....

**Site web** .....

**Logo** Merci d'envoyer le logo (jpg, png, tif, pdf...) à culture-handicap@apeicentrealstace.fr

Réseaux sociaux **Facebook** @..... **Instagram** @.....

**Twitter** @..... **Autre** .....

Nombre de salariés ..... Année de création ..... Code NAF ..... Siret .....

Statut  Association  Entreprise  Collectivité  Autre .....

Zone d'intervention  Bas-Rhin  Haut-Rhin  Autre .....

Domaine  Médico-social  Culturel  Économie sociale et solidaire  Autre .....

**Missions de la structure** .....

.....

.....

.....

1 / 2



APEI CENTRE ALSACE - 10 rue Ignace Spies 67600 Sélestat  
IBAN FR76 1027 8013 0000 0228 3464 549 - BIC CMCIFR2A

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentrealstace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



# Centre Ressources Culture & Handicap

## ABONNEMENT - FICHE EXPLICATIVE

En rejoignant le Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH), vous intégrez le premier réseau d'Alsace dédié à l'amélioration de l'accès aux pratiques culturelles et artistiques des personnes en situation de handicap.

Cet espace de recherche, de documentation et de formation répond à un double objectif: soutenir les structures médico-sociales dans le développement de projets culturels d'établissement et aider les établissements et porteurs de projets culturels à mieux prendre en compte les personnes en situation de handicap.

Les abonnés du CRCH ont à leur disposition de nombreux outils et services spécifiques qui leur sont réservés ou accessibles prioritairement à tarif préférentiel.

### Pour qui ?

Les **professionnels du champ médico-social et/ou culturel** souhaitant développer ou dynamiser leurs activités culturelles accessibles. Pour s'abonner, il faut être une structure (association, organisation, collectivité, entreprise...) intervenant dans le champ artistique et culturel ou dans le champ du médico-social. L'abonnement est également ouvert aux particuliers (artistes, sympathisants...) souhaitant soutenir notre démarche et s'investir dans des projets culturels inclusifs.

### Pourquoi s'abonner ?

Le Centre Ressources Culture et Handicap a pour objectif de mettre en lien les acteurs des champs de la santé, incluant le médico-social, et de la culture au travers d'opérations et de supports communs - outils, informations, conférences, formations... S'abonner, c'est bénéficier de plusieurs services :

#### ► Des informations

- Un centre de documentation met à disposition des abonnés un ensemble d'ouvrages physiques et numériques traitant de la thématique « Culture et handicap ».
- Un blog assure une veille et une réflexion critique sur l'actualité relative à l'accessibilité aux pratiques culturelles pour les personnes en situation de handicap. Des informations régionales, nationales, internationales y sont relayées, ainsi que des retours d'expériences d'autres membres du réseau.

### Nos services

- Veille d'actualité
- Centre de documentation
- **Accès illimité aux ouvrages \***
- Recensement d'activités et de sorties accessibles, **valorisation de vos activités \***
- Sessions d'information
- Catalogue de formations **proposées à tarif préférentiel \***
- Espace de formation
- Conseils et **ingénierie incluant un crédit d'heures dédiées à l'aide aux projets \***
- **Fonds technique : location de matériel dédié à l'accessibilité \***
- **Relais vers les dispositifs d'aide adaptés \***
- **Guides pratiques et tutoriels \***
- Filmothèque spécialisée
- Artothèque en prêt ou location **à tarif préférentiel \***
- **Partage d'expériences et rendez-vous conviviaux \***

\* réservé aux abonnés

1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentrealace.fr ■ www.l-evasion.fr

L'Évasion, un projet de



- Des activités et sorties culturelles accessibles sont recensées sur le site internet du Centre Ressources, classées par types de handicap, types d'activités, secteur géographique....
- Une infolettre est diffusée régulièrement, contenant informations et événements adaptés.

#### ► Des temps de sensibilisation et des formations

- Des sessions de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année autour de la thématique « culture et handicap ».
- L'offre de formation (sur une ou plusieurs journées) est compilée dans un catalogue, régulièrement enrichi, avec accès prioritaire et coût de participation réduit pour les abonnés. Des formations sur mesure sont également possibles en interne, dans les structures des abonnés, pour leurs équipes.

#### ► Des accompagnements

- Le Centre Ressources apporte aux abonnés de l'ingénierie, des conseils pratiques, un appui méthodologique individuel et personnalisé dans leurs projets culturels inclusifs.
- Il propose également un relais vers les dispositifs d'aide.

#### ► Des ressources & des outils

- Des tutoriels et guides pratiques aident les abonnés à mieux comprendre les problématiques et à adopter les bons réflexes pour contribuer à la participation de tous à l'offre et aux pratiques culturelles.
- Une filmothèque propose une sélection de films permettant d'aborder différents handicap.
- Une artothèque rassemble des œuvres créées par des artistes en situation de handicap, disponibles au prêt ou à la location. Un service d'installation clé en main est proposé aux abonnés.
- Les abonnés bénéficient, sous forme de prêts ou de locations à tarif réduit, réservables en ligne, de matériel dédié à l'accessibilité : sac a dos vibrant, audiodescription, boucles magnétiques...
- Le Centre ressources propose aussi à ses abonnés des espaces de travail et de réunion, la mise à disposition des compétences de travailleurs en situation de handicap formés à différents métiers liés aux pratiques artistiques.

#### ► Un réseau

- Des rendez-vous conviviaux, organisés régulièrement, permettent de partager expériences et projets.
- Des mises en contact et des renvois de publics vers les structures abonnées.
- Une valorisation des activités et projets exemplaires en accessibilité des abonnés.

### Comment rejoindre le réseau ?

Vous trouverez le formulaire de demande d'abonnement en ligne sur :

► [www.l-evasion.fr/ressources](http://www.l-evasion.fr/ressources)

Vous pouvez également demander le formulaire par téléphone au **03 88 85 03 86** ou par courriel à **culture-handicap@apeicentrealace.fr**

### Pratique

**Règlement.** L'adhésion n'est définitive qu'à réception du règlement. Règlement par chèque ou virement bancaire (coordonnées sur le formulaire d'abonnement).

**Durée.** L'abonnement au Centre Ressources Culture & Handicap est valable pendant une année civile. Tout abonnement souscrit après le 1<sup>er</sup> juillet coûte la moitié de l'abonnement annuel. Tout abonnement souscrit après le 1<sup>er</sup> novembre est valable pour l'année civile suivante.

### Abonnements annuels Tarifs 2021

#### Structures

(Collectivités, associations, entreprises...)

0 à 3 salariés	75 €
4 à 14 salariés	150 €
15 à 49 salariés	200 €
50 à 99 salariés	300 €
Plus de 100 salariés	500 €
Plus de 200 salariés	800 €
Plus de 500 salariés	1 000 €
Plus de 1 000 salariés	1 300 €

#### Particuliers

(sympathisants, artistes...): 30 €

2 / 2



## Centre Ressources Culture & Handicap

### REF AUD-01 / VALISE AUDIODESCRIPTION

**Matériel** 1 valise audiodescription complète  
**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes



**Quantité disponible** 1

► **20 récepteurs poche Okayo WT 500 R**

*Spécifications techniques*

Récepteur	PLL 40 canaux
Déconnexion automatique	Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)
Affichage	LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.
Alimentation	1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6
Dimension	42 x 98 x 24 mm
Poids unitaire	70 g



► **20 casques Bosch LBB 3443**

*Spécifications techniques*

Câble	1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or
Impédance	32 ohms par écouteur
Réponse en fréquence audio	50 Hz à 20 kHz (-10 dB)
Puissance	50 mW
Sensibilité	(1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur
Poids unitaire	70 g



► **1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525**

*Spécifications techniques*

Emplacements	pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R
Charge	25 appareils en simultané
Contrôle de charge	Par LED pour chaque emplacement
Alimentation	Livré avec bloc secteur
Dimension	442 x 160 x 290 mm
Poids	7,5 kg



► **1 station émettrice Okayo EJ 770T**

*Spécifications techniques*

Branchement	En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage
Système de transmission	Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables
Alimentation	100 V ~ 240 V AC/ 12 V 1A
Dimensions	214 x 187 x 43 mm
Poids	1,3 kg
Fourni avec	1 câble XLR mâle / femelle 1 m



1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
 culture-handicap@apeicentrealstace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de  
 Apei  
 Centre Alsace

## Centre Ressources Culture & Handicap

### REF AUD-02 / VALISE BOUCLES À INDUCTION

**Matériel** 1 valise avec boucles à induction  
**Public** Personnes malentendantes

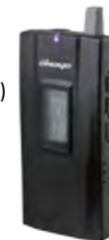


**Quantité disponible** 1

► **20 récepteurs poche Okayo WT 500 R**

*Spécifications techniques*

Récepteur	PLL 40 canaux
Déconnexion automatique	Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)
Affichage	LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.
Alimentation	1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6
Dimension	42 x 98 x 24 mm
Poids unitaire	70 g



► **20 boucles à induction Okayo NL 90**

*Spécifications techniques*

Audio	Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif
Compatibilité	Avec tous les appareils position « T »
Diamètre	Boucle de 55 cm environ
Connexion	Jack 3,5 mm



► **1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525**

*Spécifications techniques*

Emplacements	pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R
Charge	25 appareils en simultané
Contrôle de charge	Par LED pour chaque emplacement
Alimentation	Livré avec bloc secteur
Dimension	442 x 160 x 290 mm
Poids	7,5 kg



► **1 station émettrice Okayo EJ 770T**

*Spécifications techniques*

Branchement	En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage
Système de transmission	Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables
Alimentation	100 V ~ 240 V AC/ 12 V 1A
Dimensions	214 x 187 x 43 mm
Poids	1,3 kg
Fourni avec	1 câble XLR mâle / femelle 1 m



1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
 culture-handicap@apeicentrealstace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de  
 Apei  
 Centre Alsace

## Centre Ressources Culture & Handicap

REF AUD-03 / VALISE MIXTE

**Matériel** 1 valise audiodescription complète  
+ boucles à induction



**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes  
Personnes malentendantes  
► en simultané

**Quantité disponible** 1

► **20 récepteurs poche Okayo WT 500 R**

*Spécifications techniques*

Récepteur	PLL 40 canaux
Déconnexion automatique	Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)
Affichage	LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.
Alimentation	1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6
Dimension	42 x 98 x 24 mm
Poids unitaire	70 g



► **20 casques Bosch LBB 3443**

*Spécifications techniques*

Câble	1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or
Impédance	32 ohms par écouteur
Réponse en fréquence audio	50 Hz à 20 kHz (-10 dB)
Puissance	50 mW
Sensibilité	(1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur
Poids unitaire	70 g



► **20 boucles à induction Okayo NL 90**

*Spécifications techniques*

Audio	Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif
Compatibilité	Avec tous les appareils position «T»
Diamètre	Boucle de 55 cm environ
Connexion	Jack 3,5 mm



► **1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525**

*Spécifications techniques*

Emplacements	pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R
Charge	25 appareils en simultané
Contrôle de charge	Par LED pour chaque emplacement
Alimentation	Livré avec bloc secteur
Dimension	442 x 160 x 290 mm
Poids	7,5 kg



1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentresace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



## Centre Ressources Culture & Handicap

REF AUD-04 / CASQUE AUDIO

**Matériel** Casques stéréo / prise jack à l'unité



**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes

**Quantité disponible** 25

► **Casque Bosch LBB 3443**

*Spécifications techniques*

Câble	1,3 m se terminant par un jack stéréo coudé de 3,5 mm plaqué or
Impédance	32 ohms par écouteur
Réponse en fréquence audio	50 Hz à 20 kHz (-10 dB)
Puissance	50 mW
Sensibilité	(1 kHz) 98 dB NPA/écouteur à 1 mW/écouteur
Poids unitaire	70 g



## Centre Ressources Culture & Handicap

REF AUD-05 / BOUCLE À INDUCTION

**Matériel** Boucle à induction à l'unité



**Public** Personnes malentendantes

**Quantité disponible** 20

► **Boucles à induction Okayo NL 90**

*Spécifications techniques*

Audio	Permet de recevoir les signaux audio directement dans l'appareil auditif
Compatibilité	Avec tous les appareils position «T»
Diamètre	Boucle de 55 cm environ
Connexion	Jack 3,5 mm





## Centre Ressources Culture & Handicap

REF AUD-06 / PACK 5 SUBPAC

**Matériel** Pack 5 Subpac

**Public** Personnes malentendantes et sourdes



**Quantité disponible** 1

### ► 1 valisette immersive Timmpi Live SX5-1.0 Subpac

*Spécifications techniques*

Contenance	Permet de contenir 5 Subpac Live
Dimensions	816 mm (L) x 540 mm (l) x 306 mm (H)
Poids total	20 kg
Transport et stockage	Poignée pliante, roues incluses, empilable Système d'attaches et de stabilisation intérieur
Charge	Permet de charger 5 Subpac Version Live Système de charge unifiée conforme aux normes de sécurité liées aux ERP
Résistance	Résiste aux chocs, vibrations, températures (-30° à +90°), eau (certifié IP67),



### ► 5 Subpac Version Live I

*Spécifications techniques*

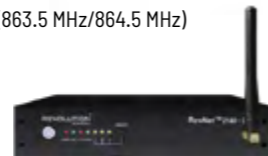
Fréquence	Système de radio fréquences nouvelle génération embarqué (récepteur UHF Timmpi et Safepac pour l'encapsuler au gilet)
Autonomie	Plus de 7 heures d'utilisation
Portée	1 km sphérique, soit 500 m par rapport à l'émetteur 3 canaux disponibles (une couleur par canal)
Gain et volume	Zone de contrôle des gains et volumes unifiée et sécurisée



### ► 1 transmetteur UHF Timmpi - TX-50RF

*Spécifications techniques*

Transmission	Transmission radio fréquences certifiée (863.5 MHz/864.5 MHz)
Portée	Jusqu'à 1 km sphérique
Canaux	3 canaux disponibles
Fourni avec	1 câble XLR/RCA
Connexion	Jack 3,5 mm



1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentresace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



## Centre Ressources Culture & Handicap

REF TEC-03 / COFFRET ET RÉCEPTEURS

**Matériel** Coffret + 20 récepteurs de poche

**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes



**Quantité disponible** 1

### ► 1 coffret de rangement / transport / charge Rondson HDC 525

*Spécifications techniques*

Emplacements	pour 25 récepteurs Okayo WT 500 R
Charge	25 appareils en simultané
Contrôle de charge	Par LED pour chaque emplacement
Alimentation	Livré avec bloc secteur
Dimension	442 x 160 x 290 mm
Poids	7,5 kg



### ► 20 récepteurs poche Okayo WT 500 R

*Spécifications techniques*

Récepteur	PLL 40 canaux
Déconnexion automatique	Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)
Affichage	LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.
Alimentation	1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6
Dimension	42 x 98 x 24 mm
Poids unitaire	70 g

1 / 2

**L'ÉVASION**

1 rue du Tabac 67600 Sélestat ■ 03 88 85 03 86  
culture-handicap@apeicentresace.fr ■ www.l-evasion.fr/ressources

L'Évasion, un projet de



## Centre Ressources Culture & Handicap

### REF TEC-02 / RÉCEPTEUR DE POCHE

**Matériel** Récepteurs de poche à l'unité

**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes  
Personnes malentendantes



**Quantité disponible** 20

► **Récepteur poche Okayo WT 500 R**

*Spécifications techniques*

Récepteur	PLL 40 canaux
Déconnexion automatique	Après 20 min sans signal d'entrée (fonction économie d'énergie)
Affichage	LCD pour le canal, le signal porteur et l'état de la batterie.
Alimentation	1 accumulateur NiMH 1.2 v de type R6
Dimension	42 x 98 x 24 mm
Poids unitaire	70 g



## Centre Ressources Culture & Handicap

### REF TEC-01 / STATION ÉMETTRICE

**Matériel** 1 station émettrice

**Public** Personnes malvoyantes et non-voyantes  
Personnes malentendantes



**Quantité disponible** 2

► **Station émettrice Okayo EJ 770T**

*Spécifications techniques*

Branchement	En sortie audio d'un amplificateur mélangeur ou d'une table de mixage
Système de transmission	Audio UHF PLL 96 canaux mono sélectionnables
Alimentation	100 V ~ 240 V AC/ 12 V 1A
Dimensions	214 x 187 x 43 mm
Poids	1,3 kg
Fourni avec	1 câble XLR mâle / femelle 1 m



## Centre Ressources Culture & Handicap

### Conditions générales de location

**Préambule**

Toute location de matériels et d'accessoires du Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) de l'APEI Centre Alsace implique du locataire l'acceptation sans réserve des présentes Conditions générales de location. Elles s'imposent à tous les bénéficiaires, qui sont **exclusivement des abonnés** dudit CRCH.

Le CRCH concède, à titre de location et ce, en conformité des articles 1875, 1877, 1878, 1880 et suivants du Code Civil, aux bénéficiaires qui acceptent, sous les clauses «Charges et Conditions» de droit et usage en pareille matière et, notamment sous celles énumérées aux présentes, les matériels et leurs accessoires.

Le CRCH n'est tenu de satisfaire les demandes de matériel que dans la mesure de ses disponibilités et en fonction des engagements en amont.

Le CRCH ne serait être tenu responsable de l'usage de son matériel dans un cadre autre que celui énoncé ci-dessus. Le bénéficiaire s'engage ainsi à respecter strictement le périmètre d'usage et prend toute responsabilité en cas d'abus manifeste.

Le prix unitaire indiqué dans le catalogue est le prix de base par article pour le premier jour de location. Un barème dégressif, en fonction de la durée de location, est appliqué au-delà d'une journée de location, appelé «coefficient tarifaire».

Les tarifs du CRCH sont révisables annuellement.

L'acceptation du «Bon de réservation» par le bénéficiaire entraîne automatiquement pour lui l'acceptation des Conditions générales de location et des tarifs en vigueur.

**1. Procédure de location**

Toute la procédure de location est effectuée auprès du Centre Ressources Culture & Handicap de l'APEI, par courriel à : culture-handicap@apeicentrealasce.fr.

**Article 1**

Toute demande d'abonnement doit être réalisée au plus tard 15 jours avant une demande de location.

Toute demande de location de matériel doit être faite au plus tard 15 jours avant la sortie du matériel.

En dehors de ce cadre, la demande peut être refusée. Dès réception par le bénéficiaire de la demande de location, le CRCH a 10 jours pour y répondre.

**Article 2**

Après validation du bon de réservation, toute annulation de location est facturée de la façon suivante :

- annulation jusqu'à 60 jours précédents la sortie du matériel : gratuit,
- annulation jusqu'à 30 jours précédents la sortie du matériel: forfait de 50 € ou plancher de 20 € si le prix de la location est moins élevée,
- annulation jusqu'à 15 jours précédents la sortie du matériel: 60 % du montant du bon de réservation, avec un plancher de 50 € (20 € si le prix de la location est moins élevée),
- annulation dans les 8 jours précédents la sortie du matériel: 80 % du montant du bon de réservation, avec un plancher de 50 € (20 € si le prix de la location est moins élevée).

**2. Paiement**

**Article 3**

Le paiement est à effectuer à réception de facture. Tout retard de paiement entraînera le paiement des indemnités légales plus un forfait de traitement de 30 €. En outre, aucune location ne sera consentie avant la régularisation.

**3. Durée de la location**

**Article 4**

La durée maximum de location est de 7 jours, sauf négociation particulière qui sera notée sur le contrat.

**Article 5**

La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition de l'abonné. Cette date est fixée sur le bon de sortie / livraison. Lors de la remise du matériel, la charge des risques est transférée au locataire qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité.

La location et la garde juridique afférente prennent fin le jour où la totalité du matériel est restitué.

**Article 6**

A défaut de précision, l'unité de temps retenue est le jour calendaire, soit 24 heures non fractionnable, à partir de l'heure de mise à disposition. Toute unité de temps commencée est due. Le départ et le retour du matériel ne peut être effectué que pendant les heures d'ouverture du CRCH, sauf accord écrit préalable.

**Article 7**

La location n'étant en aucune manière susceptible de se poursuivre par tacite reconduction, en cas de non-restitution du matériel et de ses accessoires dans le délai convenu, le paiement d'une pénalité est demandé au bénéficiaire. Cette pénalité de retard est égale au coefficient 2 pour un jour de retard, au coefficient 2,5 le deuxième jour de retard, au coefficient 3 pour le troisième jour de retard et ainsi de suite.

**4. Conditions et charges**

La location de matériel est consentie et acceptée de bonne foi en conformité des usages professionnels sous les clauses «Charges et Conditions» suivantes, que le bénéficiaire s'engage à respecter.

**Article 8**

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage et d'entretien, apte au fonctionnement, avec les accessoires nécessaires, les instructions de montage, la notice d'utilisation et les consignes de sécurité, qu'il s'engage à diffuser aux utilisateurs. En cas d'absence d'un de ces éléments, il appartient au locataire de le demander au CRCH avant toute utilisation du matériel. Il appartient au bénéficiaire de choisir le matériel en fonction de ses besoins et de vérifier qu'il soit adéquat.



## Supports de communication : matériel d'accessibilité

### Article 9

Le matériel doit être assuré par le bénéficiaire en valeur à neuf, selon le montant indiqué sur le bon de réservation et ce pour toute la durée de la location.

### Article 10

Le matériel et les accessoires sont à retirer et à restituer au CRCH, 1 rue du Tabac, 67600 Sélestat, sauf en cas de souscription du service de Livraison (lire Article 12). L'intitulé exact du matériel, la date d'enlèvement et de restitution des matériels sont précisés sur le bon de réservation.

### Article 11

Les transports doivent s'effectuer dans des véhicules adaptés au poids (indiqué dans les fiches techniques du matériel) et au volume des matériels loués. Le matériel doit être transporté dans son conditionnement. Le CRCH de L'Évasion se réserve le droit d'interdire la sortie du matériel si elle estime que les conditions de transport présentent un risque pour le matériel.

### Article 12

Le locataire peut opter pour l'option Livraison, pour la livraison et/ou le retour du matériel. Dans ce cas, le locataire paie des frais fixes de 10€, plus des indemnités kilométriques au départ de Sélestat (67), fixées à 0,59€ du kilomètre pour la livraison ou le retour, à 1,18€ du kilomètre pour la livraison et le retour du matériel.

### Article 13

En cas d'indisponibilité de matériel, le CRCH proposera, si cela est possible, un matériel de remplacement.

### Article 14

En aucun cas, les matériels et accessoires loués ne pourront sortir de France.

### Article 15

Le bénéficiaire s'engage à utiliser le matériel «raisonnablement» et ce, sous sa seule responsabilité et pendant toute la durée de la location.

### Article 16

Le bénéficiaire est responsable du chargement et du déchargement du matériel. Il fournira le personnel nécessaire à sa manutention, le CRCH n'apportant qu'une aide technique pour la mise à disposition des matériels.

### Article 17

Le bénéficiaire s'engage à respecter scrupuleusement les recommandations et conditions d'utilisation des matériels et accessoires loués.

### Article 18

Le bénéficiaire certifie être qualifié, formé et habilité à se servir du matériel, tout comme le personnel de sa structure. Le CRCH se réserve la possibilité de contrôler les connaissances techniques de l'emprunteur ou de l'équipe affectée à l'utilisation du matériel.

### Article 19

Le bénéficiaire s'interdit d'apporter des modifications techniques aussi minimes soient-elles au matériel et à ses accessoires.

### Article 20

Le bénéficiaire est tenu de rendre le matériel en bon état, en conformité et en totalité (avec tous les accessoires, équipements, notices, etc.). A défaut, les équipements, accessoires, éléments démontables ou pièces détachées non restitués sont facturés au prix de remplacement. En outre, les prestations de remise en état et/ou de nettoyage seront facturées.

### Article 21

Si des dysfonctionnements devaient apparaître à propos de l'utilisation du matériel et de ses accessoires loués, le bénéficiaire s'engage à les déclarer immédiatement et sans délai au CRCH qui les fera constater et y fera remédier. Il en sera de même des réparations de toutes natures s'imposant.

### Article 22

Les matériels et accessoires détruits ou volés seront remplacés à l'identique (valeur à neuf) aux seuls frais du bénéficiaire.

### Article 23

Le CRCH ne pourra jamais être tenu pour responsable des vices cachés méconnus de lui-même affectant les matériels et accessoires loués et les rendant impropres à leur destination. Par conséquent, le CRCH ne sera pas tenu d'indemniser le bénéficiaire des conséquences directes ou indirectes, matérielles ou immatérielles, quelles qu'elles soient, résultant de ces vices. Les pertes d'exploitation notamment, directes ou indirectes, quelqu'en soit la cause, ne sont jamais prises en charge par le CRCH.

### Article 24

En cas de panne, dysfonctionnement ou dommage, le bénéficiaire doit immédiatement cesser d'utiliser le matériel et aviser le CRCH par téléphone. Le bénéficiaire doit ensuite envoyer par écrit, sous 72 heures, un courrier relatant la date, l'heure, le lieu et les circonstances. En cas de vol, le bénéficiaire doit faire une déclaration sous 48 heures auprès des autorités, mentionnant l'identification du matériel, la date et les circonstances du vol et transmettre une copie de cette déclaration au CRCH dans le même délai ou sur demande.

### Article 25

Toute réparation n'est effectuée qu'à l'initiative du CRCH, qui décidera seul de la réparation ou non du matériel loué. Une indemnité d'immobilisation du matériel pendant le temps des réparations pourra être facturée dès lors que l'immobilisation n'est pas imputable au CRCH.

### Article 26

Le locataire fera son affaire personnelle de la surveillance, de la direction et de l'utilisation conformément à leur destination des matériels loués ainsi que de tous dommages causés à autrui du fait des matériels loués et devra les assurer contre tous risques auprès d'une compagnie notoirement solvable et devra en justifier au CRCH sur demande.

### Article 27

Le prêt et la sous-location du matériel sont strictement interdits.

### Article 28

Le matériel mis à disposition est propriété insaisissable du CRCH.

### Article 29

Le CRCH se réserve le droit d'inspecter le matériel loué aussi souvent qu'il le jugera utile. En outre et à l'expiration de la location ou dans l'éventualité de sa résiliation par anticipation, pour quelque cause que ce soit, le bénéficiaire devra, à ses frais, permettre au CRCH de reprendre le matériel loué.

### Article 30

L'intégralité des charges liées au matériel loué, y compris celles afférentes aux réparations, mais à l'exclusion de celles résultant de la vétusté, seront à la charge du bénéficiaire qui s'y oblige irrévocablement. Un minimum de facturation de 30€ sera demandé pour toute réparation.

2 / 3

## Supports de communication : matériel d'accessibilité

### Article 31

Le minimum de facturation d'une location est fixé à 20€, correspondant aux frais d'ouverture et de traitement du dossier.

### 5. Dépôt de garantie - chèque de caution

#### Article 32

En garantie de l'exécution de toutes les clauses, charges et conditions des présentes et de la restitution du matériel et de ses accessoires, à l'expiration de la location, en bon état d'usage et d'entretien, le bénéficiaire remet au CRCH un dépôt de garantie (chèque non encaissé) s'élevant à 500 € et ce, au plus tard lors de la signature et de l'envoi du bon de réservation. Ce dépôt de garantie, non productif d'intérêts, sera détruit après retour conforme du matériel au CRCH et règlement intégral de la facture. Le montant de cette garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagée au-delà.

#### Article 33

Les abonnés peuvent opter pour le chèque de garantie d'un an. Dans ce cas, le bénéficiaire remet au CRCH un dépôt de garantie (chèque non encaissé) de 500 €. Ce dépôt de garantie, non productif d'intérêts, sera détruit à la fin de l'année civile. Le montant de cette garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagée au-delà.

#### Article 34

Cas particulier pour les structures publiques. Dans le cas d'une location par une structure publique, le dépôt de garantie est soumis à l'émission par la structure d'un bon de commande ou d'une lettre d'engagement de caution en accompagnement du bon de réservation signé.

### 6. Communication

#### Article 33

Les locations consenties par le CRCH constituant par leurs conditions d'accès privilégiées une aide à l'accessibilité de projets culturels, le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien du CRCH dans les documents d'information concernant la manifestation. À cet effet, il fera apparaître sur ses documents les logos de L'Évasion et de l'APEI Centre Alsace ou fera figurer la mention «Manifestation organisée avec le soutien du Centre Ressources Culture & Handicap de l'APEI Centre Alsace».

Les logos sont disponibles sur demande ou en ligne, à l'adresse suivante:

L'Évasion (modèle unique): <https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/10/LOGO-evasion-fond-blanc.png>

APEI Centre Alsace (blanc sur fond transparent): <https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/LOGO-apei-blanc-fond-transparent.png>

APEI Centre Alsace (vert sur fond blanc): <https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/LOGO-apei-centre-alsace-VERT-fond-transparent.png>

APEI Centre Alsace (noir sur fond transparent): <https://www.l-evasion.fr/wp-content/uploads/2019/11/LOGO-apei-noir-fond-transparent.png>

#### Article 34

Conditions d'utilisation des logos : les logos doivent être lisibles. Ils ne peuvent être déformés; les couleurs ne peuvent être modifiées; la largeur minimale doit être de 15 mm.

### 8. Conditions résolutoires

#### Article 35

À défaut par le bénéficiaire d'exécuter l'une des clauses, charges et conditions des présentes conditions générales, la résiliation de la location sera encourue de plein droit, huit jours après mise en demeure d'exécuter, restée sans effet et énonçant la volonté du Centre Ressources Culture & Handicap de L'Évasion d'user du bénéfice de la présente clause sans qu'il soit besoin d'autres formalités.

#### Article 36

Dans l'éventualité où le bénéficiaire refuserait de satisfaire à ses obligations et/ou de restituer le matériel et les accessoires loués, les sommes remises à titre de dépôt de garantie seront encaissées ou dues et resteraient acquises au CRCH sans préjudice de tous dommages-intérêts s'il y a lieu.

#### Article 37

Le présent contrat est régi par la loi française et soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français. Tout différend relatif aux présentes conditions sera tranché par le Tribunal du siège social de l'APEI Centre Alsace, 10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat.

### RGPD / Loi Informatique et Libertés

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons au moyen de ce formulaire des données à caractère personnel vous concernant.

**Identité du responsable de traitement.** M. Alexandre Krauth, Président de l'APEI Centre Alsace  
10 rue Ignace Spies, 67600 Sélestat / siege@apeicentrealace.fr

**Finalités du traitement - données collectées.** Nous collectons les données à caractère personnel nécessaires à la gestion du matériel mis en location par le Centre ressources Culture et Handicap. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement.

**Destinataires des données collectées.** Seules les personnes habilitées peuvent avoir accès à ces informations, selon des niveaux définis. Ces données ne seront en aucun cas cédées ou revendues à des tiers.

**Durée de conservation.** Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement.

**Droits.** Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et/ou exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer vos droits ou pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre DPO, Sandra Spuck, par courriel: [dpo@apeicentrealace.fr](mailto:dpo@apeicentrealace.fr) ou en vous adressant au Siège social.

Vous disposez, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

3 / 3





## Bilan 2017

CHARGES				PRODUITS			
	Prévision	Réalisation	%		Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
<b>60 : Achat</b>	11250	3700	33	<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>	2500	1500	60
Prestations de services	4900	2500	51	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	63350	40100	63
Achats matières et fournitures	5100	1200	24	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures	1250	0	0				
<b>61 - Services extérieurs</b>	3000	1400	47				
Locations immobilières et mobilières	500	400	80	DRAC Alsace	10000	10000	100
Entretien et réparation	200	0	0	Région(s) : Alsace	7000	0	0
Assurance	800	600	75				
Documentation	1500	400	27	Département(s) : Bas-Rhin	7000	10000	
Divers				Haut-Rhin	7000	3500	50
<b>62 - autres services extérieurs</b>	7940	6700	84	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000	4000	100				
Publicité, publication	2390	1500	167	Commune(s) : SELESTAT	7000	3000	43
Déplacements, missions	1200	1200	100				
Services bancaires, autres	350		0	Organismes sociaux (détailler) :			
<b>63 - impôts et taxes</b>	300	700	233				
Impôts et taxes sur rémunération	0			Fonds européens			
Autres impôts et taxes	300	700	233				
<b>64- Charges de personnels</b>	43360	29100	67	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	8350	5100	61
Rémunération des personnels	32000	20000	63	Autres établissements publics			
Charges sociales	11360	3800	33	Aides privées	17000		
Autres charges de personne		5300		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
<b>66- Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67-charges exceptionnelles</b>				<b>77- Produits exceptionnels</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>				<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>			
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>				<b>Ressources propres affectées à l'action</b>			
Charges fixes de fonctionnement				APEI CA		8500	
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>	<b>65850</b>	<b>41600</b>	<b>63</b>	<b>Total des produits</b>	<b>65850</b>	<b>41600</b>	<b>63</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>							
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	6500	0	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	6500	0	0
860-Secours en nature	500		0	870-Bénévolat	4500		0
861-Mise à disposition gratuite de biens et services	1500		0	871-Prestations en nature	500		0
862-Prestations							
864-Personnel bénévole	4500		0	875-Dons en nature	1500		0
<b>TOTAL</b>	<b>72350</b>	<b>41600</b>	<b>57</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72350</b>	<b>41600</b>	<b>57</b>

## Bilan 2018

CHARGES				PRODUITS			
	Prévision	Réalisation	%		Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
<b>60 : Achat</b>	11250	1800	16	<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>	2500	1200	48
Prestations de services	4900	1800	37	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	63350	48760	77
Achats matières et fournitures	5100		0	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures	1250	0	0				
<b>61 - Services extérieurs</b>	3000	300	10				
Locations immobilières et mobilières	500	300	60	DRAC Alsace	10000	10000	100
Entretien et réparation	200		0	Région(s) : Grand Est	7000	0	0
Assurance	800		0				
Documentation	1500		0	Département(s) : Bas-Rhin	7000	7000	
Divers				Haut-Rhin	7000	3500	50
<b>62 - autres services extérieurs</b>	7940	1860	23	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000	500	13				
Publicité, publication	2390	300	21	Commune(s) : SELESTAT	7000	3000	43
Déplacements, missions	1200	1060	88				
Services bancaires, autres	350		0	Organismes sociaux (détailler) :			
<b>63 - impôts et taxes</b>	300	0	0				
Impôts et taxes sur rémunération	0			Fonds européens			
Autres impôts et taxes	300		0				
<b>64- Charges de personnels</b>	43360	46000	106	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	8350	8350	100
Rémunération des personnels	32000	32000	100	Autres établissements publics			
Charges sociales	11360	14000	123	Aides privées			
Autres charges de personne				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
<b>66- Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67-charges exceptionnelles</b>				<b>77- Produits exceptionnels</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>				<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>			
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>				<b>Ressources propres affectées à l'action</b>			
Charges fixes de fonctionnement				APEI CA		16910	
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>	<b>65850</b>	<b>49960</b>	<b>76</b>	<b>Total des produits</b>	<b>65850</b>	<b>49960</b>	<b>76</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>							
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	6500	0	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	6500	0	0
860-Secours en nature	500		0	870-Bénévolat	4500		0
861-Mise à disposition gratuite de biens et services	1500		0	871-Prestations en nature	500		0
862-Prestations							
864-Personnel bénévole	4500		0	875-Dons en nature	1500		0
<b>TOTAL</b>	<b>72350</b>	<b>49960</b>	<b>69</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72350</b>	<b>49960</b>	<b>69</b>

## Bilan 2019

CHARGES				PRODUITS			
	Prévision	Réalisation	%		Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
<b>60 - Achat</b>	6750	6876	102	<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>	2500	4035	161
Prestations de services	3500	0	0				
Achats matières et fournitures	2000	6676	334	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	47500	38050	80
Autres fournitures	1250	200	16	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DRAC GRAND EST	12000	10000	83
<b>61 - Services extérieurs</b>	3000	550	18	- DRDJJSCS	0	4694	
Locations immobilières et mobilières	500	0	0	- MCC	0	7676	
				-	0	0	
				-	0	0	
Entretien et réparation	200	0	0	Région(s) : Grand Est	5000	0	0
Assurance	800	550	69	-	0	0	
Documentation	1500	0	0	Département(s) : Bas-Rhin	7000	7000	
Divers	0	0	0	- Haut-Rhin	5000	5000	100
<b>62 - autres services extérieurs</b>	7950	2231	28	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000	1000	25	-	0	0	
Publicité, publication	2400	428	42	Commune(s) : SELESTAT	7000	3000	43
Déplacements, missions	1200	763	64	-	0	0	
Services bancaires, autres	350	40	11	Organismes sociaux (détailler) :	0	0	
<b>63 - impôts et taxes</b>	300	542	181	-	0	0	
Impôts et taxes sur rémunération	0	0	0	Fonds européens	0	0	
Autres impôts et taxes	300	542	181	-	0	0	
<b>64 - Charges de personnels</b>	32000	35487	111	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	0	680	
Rémunération des personnels	32000	33860	106	Autres établissements publics	0	0	
Charges sociales	0	0	0	Aides privées	11500	0	0
Autres charges de personne	0	1627		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0	0	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	0	0	0	Dont cotisations, dons manuels ou legs	0	0	
<b>66 - Charges financières</b>	0	0	0	<b>76 - Produits financiers</b>	0	0	
<b>67 - charges exceptionnelles</b>	0	0	0	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	0	0	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	0	0	0	<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	0	0	
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>				<b>Ressources propres affectées à l'action</b>			
Charges fixes de fonctionnement	0	6250		APEI /EVASION	0	9851	
Frais financiers	0	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0	
<b>Total des charges</b>	<b>50000</b>	<b>51936</b>	<b>104</b>	<b>Total des produits</b>	<b>50000</b>	<b>51936</b>	<b>104</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>				<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	0	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0	0	0
860-Secours en nature	0	0	0	870-Bénévolat	0	0	
861-Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0	0	871-Prestations en nature	0	0	
862-Prestations	0	0	0				
864-Personnel bénévole	0	0	0	875-Dons en nature	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>50000</b>	<b>51936</b>	<b>104</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50000</b>	<b>51936</b>	<b>104</b>

## Bilan 2020

CHARGES				PRODUITS			
	Prévision	Réalisation	%		Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
<b>60 - Achat</b>	7300	6542	90	<b>70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>	14000	1250	9
				<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	13300		0
Achats matières et fournitures	7300	6542	90	<b>74- Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	47700	61980	0
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
<b>61 - Services extérieurs</b>	3900	1360	35	-DRAC	10000	10000	100
Locations	1600		0	-ARS CNR		29980	
Entretien et réparation	1200	150	13	Région(s) :			
Assurance	300	560	187	-			
Documentation	800	650	81	Département(s) :			
				-CD67 et CD 68	15000	19000	127
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	8800	1339	15	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5000		0	-			
Publicité, publication	800		0	Commune(s) :			
Déplacements, missions	1500	1300	87	- Ville de Sélestat	5000	3000	60
Services bancaires, autres	1500	39	3	Organismes sociaux (détailler) :			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0	0	0	-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens	15000		0
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	700		0
<b>64 - Charges de personnel</b>	75000	12876	17				
Rémunération des personnels	75000	12876	17	Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées	2000		0
Autres charges de personnel							
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	5000	510	10
				Dont cotisations, dons manuels ou legs	5000	510	10
<b>66 - Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>				<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>				<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>			
<b>CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION</b>				<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>			
Charges fixes de fonctionnement		49623		APEI CA	15000	8000	53
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>	<b>95000</b>	<b>71740</b>	<b>76</b>	<b>Total des produits</b>	<b>95000</b>	<b>71740</b>	<b>76</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>4</sup></b>				<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>4</sup></b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	0	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0	0	0
860- Secours en nature				870- Bénévolat			
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole				875- Dons en nature			
<b>TOTAL</b>	<b>95000</b>	<b>71740</b>	<b>76</b>	<b>TOTAL</b>	<b>95000</b>	<b>71740</b>	<b>76</b>



# CONTACTS

**Elen Gouzien**

Directrice de L'Évasion  
e.gouzien@apeicentrealisace.fr

**Florence Mulot**

Administratrice de L'Évasion  
f.mulot@apeicentrealisace.fr

**Aurore Boby**

Coordinatrice du CRCH  
culture-handicap@apeicentrealisace.fr

**Françoise Digel**

Chargée de communication  
evasion-communication@apeicentrealisace.fr



## Centre Ressources Culture et Handicap

L'Évasion

1 rue du Tabac | 67600 Sélestat

03 88 85 03 86

[l-evasion.fr/ressources](http://l-evasion.fr/ressources)

*L'Évasion, un projet*

